

REVUE MUNICIPALE
JANVIER-JUIN 2018
Kelaouenn gêr • Genver-Mezheven 2018



KOMBRID
Sant-Voran

2018

Combrit

Sainte-Marine

Bloavezh Mad 2018 !



PLEIN-PHARE :
PORTRAITS DES MARINS-PÊCHEURS



2014 - 2017 :
BILAN À MI-MANDAT



TREUSTEL : DES TRAVAUX
POUR PROTÉGER LA DUNE



ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} JUIN 2017 AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

NAISSANCES

- Taoua LE BERRE
- Mana LE BERRE
- Léo LE BRETON
- Shayna MARTIN LE GARS
- Ethan LE BORGNE
- Lilou MOREL
- Héloïse GUÉGUEN
- Paolo LÉGOURD
- Lylwenn MARCZAK
- Clara LE BRIS
- Sacha DAGORN
- Evan CLOÂTRE
- Lévi TERREAU
- Sacha AGASSANT
- Timothé LE DELLIUO
- Owen PRONOST

MARIAGES

- Stevven GAUTHIER et Edwige MARIN
- Solveig ROUERS et Magali BOUTIER
- Michaël PÉRON et Virginie BIANNIC
- Jean-Christophe SÉVIGNON et Stéphanie LE LOC'H
- Kévin CUDENNEC et Cynthia LE GOFF
- Benoit L'HELGOUACH et Christelle LE CORRE
- Mathieu LACOURT et Adélaïde AMELOT
- Matthieu TANGUY et Kok Yi LEE
- Christian JANNETEAU et Monique GOURTAY
- Gilles LE MOIGNE et Sylvie MICOUT
- Claude KARAGUEUZIAN et Brigitte NÉDÉLEC
- David LE GUENNOU et Hélène FEURPRIER

DÉCÈS

- Joël de KERROS
- René QUÉAU
- Alain LE MAGUER
- André LE CORRE
- Georgette ANDRO, épouse Michel Diquelou
- Jeanne LE CORRE, veuve Pierre Jullien
- Thérèse AUGUSTE, épouse Jérôme Mallegol
- Claude LE NAY, épouse Lucien Forlay
- Maria LE GARO, veuve Émile Riou
- Christiane SALAÛN, veuve Robert Henn
- Anna CODEN, veuve Alphonse Le Reste
- Marie THÉPAUT, veuve Yves Le Maître
- Félix LE GALL
- Michelle JUSTIN, veuve Paul Mouleuc
- Hélène LE POUAPON
- Martine GRANDJEAN, épouse René Samson
- Marthe SEZNEC, épouse François Dornic
- Anna LE NOURS, veuve André Cariou
- Simonne POUAPON, veuve Pierre Colin
- Raymonde MORVAN
- Christiane JOUAN
- Yvette JAOUEN, veuve François Taboret
- Jeanne CARIOU, veuve Marcel Castric
- Josette DELAMARRE, épouse Jean Papillaud
- Pierre GARIN
- Jean-Pierre TOUABI

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

MAIRIE 02 98 56 33 14

- > **Accueil • État civil**
- Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- > **CCAS**
- Du lundi au vendredi : 8h45 - 12h30 / 13h15 - 16h30
- > **Police municipale**
02 98 56 74 23
- Du lundi au vendredi : 11h - 12h
- > **Urbanisme**
02 98 56 74 12
- Lundi, mardi : 8h30 - 12h
- Du mercredi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

ABRI DU MARIN 02 98 51 94 40

- > **Vacances scolaires :**
- Du mercredi au dimanche : 14h - 18h
- > **Hors vacances scolaires :**
- Du jeudi au dimanche : 14h - 18h
- > **du 15 juin au 15 septembre :**
- Du mardi au dimanche : 10h30 - 12h30 / 14h - 19h

MÉDIATHÈQUE 02 98 51 90 81

- Lundi : 10h - 12h
- Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h
- Vendredi : 16h30 - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

BUREAU DU PORT 02 98 56 38 72

- > **Hors saison :**
- Du lundi au vendredi : 8h - 12h30 / 14h - 17h30
- Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- > **En saison :**
Tous les jours : 8h - 20h
- Dimanche : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

AGENCE POSTALE SAINTE-MARINE 02 98 56 30 75

- > **Hors vacances scolaires :**
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h30 - 11h30
- Mercredi : 9h - 12h30
- > **Vacances scolaires :**
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 11h30
- Mercredi : 9h - 12h30

LA POSTE COMBRIT 02 98 56 35 19

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h - 12h
- Mardi : 9h15 - 12h

DÉCHETTERIE 02 98 51 31 42

- Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h50 / 14h - 17h50
- Le samedi : 9h - 11h50 / 14h - 17h50
- Fermée les dimanches et les jours fériés.

TÉLÉPHONES UTILES

MÉDECINS

- CHABIN Thierry : 02 98 56 46 01
- CHAPPEY Sébastien
COADOU Iseult : 02 98 56 30 27

INFIRMIÈRES

- > **À Combrit :**
• LE FLOC'H Gaëlle
QUEFFELEC Stéphanie
ROGER-AGRA Sandra
SOURON Damienne : 02 98 56 32 69
- LE GUENNO Edwige
RAOUX Odile : 02 98 56 31 12
- > **À Sainte-Marine :**
• FEURPRIER Hélène
JONCOUR Catherine
MORVAN Marie-Annick
TINCQ Typhaine : 02 98 51 50 31
- LE DAIN Céline : 02 98 51 29 77

DENTISTES

- > **À Combrit :**
• BOYER Franck : 02 98 51 92 92
- DURAND Claude : 02 98 56 34 27
- > **À Sainte-Marine :**
• LE VAGUERESSE Ivan : 02 98 51 90 10

KINÉSITHÉRAPEUTES

- > **À Combrit :**
• BILLIEN Colette : 02 98 91 06 98
- CHAUVIÈRE Nathalie : 02 98 56 32 16
- > **À Sainte-Marine :**
• BEUZET Marie-Pierre
DESCAZOT Cécile : 02 98 56 34 99

KINÉSITHÉRAPEUTES OSTÉOPATHES

- BURBAN Clarisse
LARSONNEUR Quentin : 09 81 31 03 80

OSTÉOPATHE

- ETIENNE-CAYZAC Boris : 07 83 90 20 11

PÉDICURES / PODOLOGUES

- > **À Combrit :**
• BAUDEY Isabelle : 02 98 51 91 14
- > **À Sainte-Marine :**
• KINGER Anne-Catherine : 06 61 36 09 76
02 98 56 28 90

PHARMACIE DE LA MARINE

02 98 56 34 20

PSYCHOLOGUE

- BERNARD Valérie : 06 62 82 42 45

PSYCHOPRATICIENNE ET FORMATRICE

- GUÉGUEN Anaël : 06 76 28 77 04

CABINET VÉTÉRIINAIRE DE L'ODET

- BARON François
VIEUX-VIOLLEAU Isabelle : 02 98 58 41 15

VÉTÉRIINAIRE À DOMICILE

- LEPRINCE Adrien : 06 38 56 88 77

DÉFIBRILLATEURS

Toute l'année, des défibrillateurs sont installés à l'Espace sportif de Croas-Ver, à l'école publique du Bourg, à la déchetterie de Kerbénoën, au port de Sainte-Marine, au club de karting et au Pôle nautique de Kérobistin.

Pendant l'été, des défibrillateurs sont accessibles au Centre des maîtres-nageurs sauveteurs.

Les défibrillateurs permettent de porter secours à une personne victime d'un arrêt cardiaque.

SON UTILISATION EST SIMPLE ET ACCESSIBLE À TOUS.

SOMMAIRE

- 2 État-civil
Infos pratiques
- 3 Édito
Sommaire
- 4 **DOSSIER :**
Bilan mi-mandat
- 10 Social
- 12 Vie associative
- 13 Sports et loisirs
- 14 Travaux et Urbanisme
- 15 Port / Nautisme
- 16 **DOSSIER PLEIN PHARE :**
LES MARINS-PÊCHEURS
- 20 Environnement
- 21 Patrimoine
- 22 Culture
- 24 Agenda
- 26 Enfance et Jeunesse
- 29 Vivre à Combrit
- 31 Expression politique



Directeur de la publication :
Jacques Beaufiles

Rédactrice en chef :
Christelle Daniélou-Gourlaouen

Rédaction :
Comité de rédaction

Traduction :
Nolwenn Gallic

Crédit photos :
Mairie, Communauté de Communes
du Pays Bigouden Sud,
Sylvie Bléas-L'Homme,
Kamille Le Roc'h, Sébastien Montefusco,
Yvon Goenvec, Karen Quintin,
Jérémy Weisz.

CONTACT MAIRIE

Tél : 02 98 56 33 14
Fax : 02 98 56 40 65

mairie@combrit-saintemarine.fr
www.combrit-saintemarine.fr

Conception - Impression :
Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

Édito



Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Voici un peu plus de trois ans, au printemps 2014, nous avons sollicité vos suffrages en vous soumettant un programme à réaliser dans la mandature.

À mi-mandat, il me paraît nécessaire de dresser un bilan des réalisations municipales. C'est l'objet, entre autres sujets, de ce bulletin. Vous pourrez constater que l'équipe municipale n'a pas chômé pendant cette première période du mandat et que nous avons tenu parole.

Certes, il reste à faire, notamment, la construction-réhabilitation de l'école publique du Bourg en 2018, puis les travaux de confortement et de réhabilitation de la chapelle de la Clarté. Soyez assurés de notre détermination à conduire ces gros chantiers, sans oublier par ailleurs les travaux de voirie et d'effacement des réseaux. Une crainte cependant : la réduction possible des dotations de l'État. Dans cette éventualité, nous n'aurions plus les moyens de nos ambitions et nous serions amenés à différer certains chantiers, et ce à notre grand regret.

Voici venue l'année 2018, reléguant au rang des souvenirs l'année 2017. Je veux profiter de cet éditorial pour formuler à votre rencontre, et à celle de vos proches, mes vœux les meilleurs et les plus chaleureux pour 2018. Que cette nouvelle année vous apporte la santé et voie la réalisation de tous vos souhaits, tant personnels que professionnels.

Bonne année 2018 !

Cordialement,

Itron, Aotrou,
Kengêriz ger,

Setu bremañ tri bloazh , abaoe Nevez-Amzer ar bloavezh 2014, eo bet goulennet diganeoc'h votiñ evit ur roll-labour da gas da benn e-pad hon amzeriad evel dilennidi.

Kavout a ra din da hanter-hent, eo poent ober un bilañs diwar oberennoù an Ti-Kêr. Setu amañ unan eus palioù ar c'hannadig-mañ. Tro ho po da verzout n'eo ket chomet ar skipailh-kêr da c'hwitellat e-kerzh ar brantaad gentañ-mañ hag hon eus dalc'het gant hon c'her.

Evel-just e chom traoù d'ober, evel renkañ skol publig ar vourg e 2018, hag ober labourioù evit kempenn chapel ar Gouloù. Bezit sur ez omp mennet d'en ober, hep disoñjal kenebout chanterioù evel kuzhat hentoù ha rouedadoù dour ha tredan ar gêr. Siwazh aon hon eus e vefe tennet diganeomp un lodenn eus an arc'hant gant ar Stad. Ma c'hoarvezfe kemen digresk e vefemp dipitet braz. Rak hep an arc'hant-se tu ebet da gregiñ gant lod eus ar chanterioù.

Setu erru bloavezh 2018, laoskomp a-gostez eñvorioù 2017. C'hoant 'zo ganin hetiñ deoc'h ha d'ho tud-karet ur vloavezh 2018 leun a yec'hed. Ra troio gwirion ho huñvreoù personel pe labour.

BLOAVEZH MAT !

A galon,

Votre Maire
Ho aotrou-mer,

Jacques BEAUFILS

Bilan mi-mandat

“De belles réalisations dans l'intérêt général”

À mi-chemin de la mandature, le moment est venu de faire un point sur les promesses annoncées et sur l'axe qui sera donné jusqu'en 2020.

Rencontre avec Jacques Beaufils, maire, et Henri Stéphan, premier adjoint chargé des finances et de l'administration générale.



FINANCES

■ Lors de l'élection municipale de 2014, vous annoncez vouloir maintenir les taux des impôts locaux. Or, dans quelques mois, la taxe d'habitation, source de finances non négligeable pour une collectivité, sera supprimée pour une partie de la population. Comment réagissez-vous ?

Jacques Beaufils. La modification de la taxe d'habitation n'est pas de notre fait. C'est une décision qui provient du gouvernement. L'État a annoncé qu'il y aura une compensation financière pour les collectivités. Il y aura peu d'incidence pour nous.

Henri Stéphan. Dans tous les cas, nous n'augmenterons pas les taux des impôts locaux.

■ Quel sera l'axe financier de ces prochains mois ?

Jacques Beaufils. Prudence ! Avec la baisse annoncée des dotations de l'État, nous devons faire preuve d'inventivité pour trouver des solutions afin de financer nos ambitions dans les prochains mois.

ENFANCE JEUNESSE



■ Depuis trois ans, des actions sont engagées en faveur de la jeunesse. Pourquoi misez-vous autant vers ce public ?

Jacques Beaufils. L'ouverture du centre de loisirs répondait à un besoin. Vu le succès rencontré, nous ne nous sommes pas trompés. Au printemps, le nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes. C'était un projet mûri de longue date. Là aussi, ce projet répondait à un besoin. L'existant était devenu vétuste. Il ne répondait plus aux normes en vigueur. Aujourd'hui, les plats sont confectionnés sur place, pour tous les enfants de la commune.

■ La municipalité participe à l'apprentissage de la citoyenneté avec la création d'un Conseil municipal des jeunes...

Jacques Beaufils. C'était dans notre programme : initier à la citoyenneté les jeunes de la commune par la création d'un Conseil municipal.



**DEPUIS 2011,
LES TAUX
DES IMPÔTS
LOCAUX
SONT MAINTENUS :**

TAXE D'HABITATION :
16,08 %

TAXE FONCIÈRE
SUR LE BÂTI :
16,81 %

TAXE FONCIÈRE
SUR LE NON-BÂTI :
52,40 %



Isabelle Le Hénaff, les élus de la commission enfance-jeunesse et les agents du service enfance-jeunesse travaillent sur ce projet depuis déjà plusieurs mois. En septembre, ce projet a pris un coup d'accélérateur. En janvier, les dix conseillers et les dix suppléants participeront à leur premier conseil municipal. Ce dispositif permet aux jeunes de comprendre le fonctionnement d'un conseil municipal. C'est enrichissant pour eux !

■ **La réhabilitation de l'école publique du Bourg est lancée. C'est un chantier nécessaire ?**

Jacques Beauflis. En effet, le lancement de la construction est lancé. Il était temps de le faire. C'est un projet annoncé depuis 1977 ! Aujourd'hui, deux classes sont dans des préfabriqués.

Henri Stéphan. Nous estimons le montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre à 1 620 000 € TTC. Ils seront réalisés en trois phases. 2018 sera consacrée à la construction des classes, 2019 à la réhabilitation du bâtiment ancien et 2020 à celle de la garderie.

“La réhabilitation de l'école publique du Bourg se fera en trois phases”

Henri Stéphan

■ **Depuis la rentrée scolaire 2017, les communes ont le choix de maintenir ou de supprimer les Temps d'Activités Périscolaires. Que se passera-t-il à Combrit ?**

Jacques Beauflis. En 2014, le gouvernement précédent avait décidé de mettre en place les Temps d'Activités Périscolaires. Nous avons appliqué la directive. Jean-Claude Le Drezen, conseiller municipal, a participé fortement à la mise en place des TAP, avec succès. Pour le moment, les TAP sont maintenus. Une étude est en cours pour déterminer notre position à la rentrée prochaine.

■ **SCOLARISATION :** En septembre 2017, 338 élèves ont fait leur rentrée dans les trois écoles de la commune. En septembre 2014, ils étaient 334.

■ **CHÈQUE LOISIRS COLLÉGIEEN :** Ce dispositif a été lancé en 2015. La municipalité soutient les jeunes de 11 à 15 ans qui souhaitent suivre une activité sportive, culturelle ou artistique en distribuant un chèque de 15 € à la structure. Cet automne, 74 chèques ont été distribués. En 2015, 64 chèques avaient été distribués.

■ **ASSOCIATION DES JEUNES COMBRITTOIS :**

Créée en octobre 2016, l'AJC a rapidement trouvé son rythme de croisière. Elle rassemble une soixantaine de jeunes.

■ **CENTRE DE LOISIRS**



En 2014, le Centre de loisirs s'installe à la ferme du Créac'h. Des activités y sont organisées pour les enfants de 7 à 11 ans de Combrit Sainte-Marine, l'Ile-Tudy et Tréméoc. Les activités des plus petits se déroulent à l'ancienne cantine.

■ **RESTAURANT SCOLAIRE**



Le chantier de construction du restaurant scolaire a démarré en 2016. En avril 2017, les premiers repas ont été servis aux écoliers de la commune et aux enfants du Centre de loisirs. 300 repas sont produits et servis chaque jour par les agents communaux.

■ **TAP :**

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été mis en place en 2014. Tous les enfants des écoles publiques peuvent les suivre, plus de 90 % y participent.





■ EHPAD DE KERBORC'HIS

En 2014, le CCAS a participé au financement de l'espace Snoezelen, dédié aux sens auditifs, sensoriels, tactiles des résidents de l'Ehpad souffrant de troubles cognitifs.

■ ATELIERS MÉMOIRE

De novembre 2015 à avril 2016, des ateliers mémoire ont été organisés par la MSA, en partenariat avec le Clic du Pays bigouden et le CCAS de Combrit Sainte-Marine.

■ COLLECTE ALIMENTAIRE

Une collecte est organisée tous les ans dans le hall du supermarché. Elle est organisée par le CCAS en partenariat avec le CCAS de l'Île-Tudy et l'association *Enfance et partage*. En 2017, 1,1 tonne de produits a été collectée. Un chiffre qui est stable depuis 2014.

■ LOGEMENT SOCIAL



Situés à l'emplacement de l'ancienne usine Jaouen, les logements sociaux de Bonèze accueillent, depuis fin 2016, plusieurs locataires. Ils sont tous occupés.

■ REPAS DES AÎNÉS



Chaque année, le CCAS invite les personnes âgées de plus de 73 ans à partager un repas. 632 personnes sont ainsi conviées. Des colis sont distribués aux personnes ne pouvant se déplacer. En 2017, 171 personnes ont participé au repas des aînés, dont six résidents de l'Ehpad de Kerborc'his. En 2014, 199 personnes étaient au repas, dont six de l'Ehpad.



SOCIAL

■ En septembre 2017, les logements sociaux de Bonèze ont été inaugurés. D'autres logements seront-ils construits ?

Jacques Beaufls. Il y a d'autres besoins. La mixité sociale, l'accès au logement pour tous sont des points importants pour nous. L'ensemble des logements sociaux de la commune sont habités. Le parc actuel ne permet pas de répondre à toutes les demandes. C'est pourquoi il nous paraît important de constituer une réserve foncière nous permettant de créer de nouveaux projets. Nous sommes enclins à l'étude de toutes les possibilités.

Henri Stéphan. En 2016, un logement d'urgence a été aménagé à l'étage de l'école de Sainte-Marine. Le CCAS et des associations locales accompagnent actuellement un réfugié Erythréen vers l'autonomie et l'apprentissage du français.

Jacques Beaufls. Le logement de secours, situé également à l'étage de l'école de Sainte-Marine, est maintenu. Il a été mis en place en 2008 et habité de nombreuses fois.

■ Des projets sont-ils annoncés en action sociale ?

Jacques Beaufls. Catherine Montreuil, adjointe chargée des affaires sociales et du logement, l'agent du CCAS et les membres de la commission, travaillent tout au long de l'année pour améliorer le quotidien des bénéficiaires. Par exemple, l'épicerie sociale, la Semaine Bleue, le Repas des aînés sont des actions importantes pour les habitants. Concernant les prochains mois, nous réfléchissons sur la mise en place d'un taxi social. L'idée est de favoriser la mobilité des personnes âgées de la commune selon les désirs et envies de celles-ci. Dans le précédent bulletin municipal, un questionnaire a été distribué à l'intention de ce public. Trente personnes y ont répondu. Une réflexion est également en cours pour créer une mutuelle pour les personnes âgées, ayant souvent des petites retraites. C'est important que l'ensemble de la population ait accès au soin. Ces idées sont actuellement à l'état de projet, rien n'est encore fixé au calendrier.



URBANISME ENVIRONNEMENT

■ En 2014, la population de Combrit était de 3 740 habitants. Au 1^{er} janvier 2017, on compte 4 049 habitants. Une bonne nouvelle ?

Jacques Beaufls. Nous pouvons nous féliciter d'être une commune attractive. Cependant, nous pouvons regretter que la population soit vieillissante et inégalement répartie sur le territoire. Certains quartiers, comme celui de Ty Scoul, sont de véritables réussites. Ils ont attiré de nombreux jeunes foyers avec des enfants. Il serait intéressant de voir ce type de projet se reproduire dans d'autres secteurs de la commune.

■ L'aménagement du territoire est un leitmotiv de votre mandature...

Jacques Beaufls. Christian Loussouarn, adjoint chargé des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement, travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avec les agents du service urbanisme. Ce PLU déterminera le projet d'urbanisme de notre commune pour les vingt prochaines années. C'est un travail

"Créer un espace naturel à la zone humide de Ty Scoul"

Jacques Beaufls

qui demande du temps. Il est en cours d'achèvement. Depuis 2014, nous avons refait la voirie des rues Kerduel, des Hironnelles, Jean-Marie Le Bris, Laennec... Ce sont des travaux nécessaires qui n'avaient pas été entrepris depuis des années. Une de ces rues a 50 ans, rien n'avait été fait depuis sa création.

Henri Stéphan. Les travaux de voirie sont inévitablement liés à l'enfouissement des réseaux et à l'amélioration de l'éclairage public, ce qui augmente sensiblement les coûts de ces opérations.

Jacques Beaufls. Nous voulons embellir le territoire. L'achat de la zone humide de Ty Scoul participe à ce souhait. L'idée est d'y créer, d'ici 2020, un espace naturel pour que la population puisse se l'approprier. Pour cela, nous collaborons avec les

associations locales. L'étude de l'aménagement et l'acquisition de la zone correspondent à 70 % de subventions provenant de l'Agence de l'eau et du Département du Finistère.

Henri Stéphan. L'aménagement de l'Espace Saint-Joseph, du Park an Treizour et des jardins partagés de Pen Morvan participe également à l'amélioration du cadre de vie pour les habitants.

■ **De nombreuses entreprises sont implantées à Combrit participant à l'attractivité de la commune. Est-ce que vous soutenez les entrepreneurs ?**

Jacques Beaufiles. Cette compétence dépend de la Communauté des Communes et non des mairies. Pour autant, nous soutenons activement l'implantation des entreprises sur notre territoire en partenariat avec la CCPBS. Des actions plus locales

sont également réalisées. Par exemple, nous avons mis en place des panneaux de signalisation indiquant les commerces et agissons pour maintenir le marché l'hiver.

Henri Stéphan. De nombreuses entreprises de Combrit sont liées au nautisme, un secteur en plein développement. Elles sont des moteurs économiques pour la zone artisanale de Kerbénoën. Les activités liées au tourisme participent également au dynamisme de notre commune et créent de l'emploi sur notre territoire. Quant à l'artisanat, il est présent à travers des structures existantes depuis parfois plusieurs générations. Nous pouvons nous féliciter de l'attractivité de Combrit au vu des nouvelles implantations. Pour finir, nous pouvons nous réjouir d'avoir un accès au soin satisfaisant pour les Combritois. Les professions de santé sont nombreuses sur la commune.



SPORTS ET LOISIRS

■ **Un de vos engagements était la construction de deux courts de tennis. Ils ont été inaugurés en juin 2016. La création d'un galochodrome et d'un parcours sportif figuraient dans votre projet de mandature. Qu'en est-il ?**

Jacques Beaufiles. Le galochodrome ne sera pas fait. Nous n'avons pas trouvé d'associations prêtes à nous accompagner. C'est un regret.

Henri Stéphan. Concernant le parcours sportif, il s'est avéré que les pratiques sportives, après l'étude du projet plus en détail, ont évolué. Ce projet ne répond plus aux attentes de la population.

■ **Plus de cinquante associations culturelles et sportives existent à Combrit. La municipalité les soutient-elle ?**

Jacques Beaufiles. Tous les ans, nous leur apportons une aide financière, logistique et surtout humaine. Nous mettons à leur disposition des locaux pour leurs manifestations. Les agents communaux sont également présents pour apporter un coup de main lors d'organisation d'événements. Par leur dynamisme et leur action, les associations contribuent fortement à l'attractivité de la commune.



■ ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Une cinquantaine d'associations participe au dynamisme de la commune. Un chiffre constant depuis 2014. Il y avait 52 associations à la date des dernières élections municipales.

■ À VOS MARQUES !

Ce dispositif d'accompagnement soutient les jeunes sportifs de haut niveau en leur versant 1 500 € pour un an (*lire page 13*).

■ COURTS DE TENNIS



Inaugurés en juin 2016, les deux courts de tennis de Combrit Sainte-Marine sont accessibles à tous et tout au long de l'année.



■ DÉMOGRAPHIE

Au 1^{er} janvier 2017, la commune compte 4 049 habitants. En 2014, 3 954 personnes avaient été recensées.

■ **PLU :** Cet été, une enquête publique était lancée pour recueillir l'avis des habitants concernant le Plan Local d'Urbanisme. Plus de 160 personnes y ont participé. Le PLU devrait être validé dans les prochains mois.

■ ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES



En 2017, la commune devient propriétaire de Keringal, Roscanvel, la ferme du Créac'h (photo) et la salle de Pen Morvan.

■ VOIRIES



Chaque année, 400 000 € sont consacrés à l'amélioration de la voirie et de l'éclairage public. Les agents des services techniques entretiennent, améliorent et mettent en valeur, au quotidien, les rues de la commune.

■ ESPACE SAINT-JOSEPH



En 2015, l'espace Saint-Joseph a été réaménagé par les employés communaux. La plantation de massifs, la mise en place d'une exposition photo temporaire, l'installation d'une aire de jeux pour enfants et d'une boîte à livres mettent en valeur ce site.



■ EXPOSITIONS

En 2017, à l'Abri du Marin, l'exposition "Ils pêchaient à la voile" a attiré 3 938 visiteurs.

Pendant l'été, les artistes exposent au Fort. En 2017, 2 775 personnes ont découvert les œuvres de Jean-Luc Buis, Gil Bizien et Arnaud Guéguen.

■ MÉDIATHÈQUE

Entre 2014 et 2017, les chiffres sont stables. En 2017, plus de 600 personnes sont abonnées. Par an, environ 7 500 personnes fréquentent la médiathèque.

■ PARK AN TREIZOUR



Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour aménager le Park an Treizour à Sainte-Marine. Inauguré en juin 2017, il a été très vite adopté par la population.

■ CANONS DE LA POINTE



En 2013, la Ville de Quimper confie trois canons à Combrit. L'association *Mein ha Dour* est chargée de fabriquer les affûts et les supports en chêne, en collaboration avec les services techniques. L'installation a eu lieu en juin 2017.



CULTURE PATRIMOINE ANIMATIONS

■ La culture est également un sujet important à Combrit Sainte-Marine...

Jacques Beauflis. Brigitte Le Gall-Le Berre, adjointe chargée de la culture, du patrimoine et des animations, travaille, tout au long de l'année, avec les agents, les élus de la commission et les associations pour le développement de la culture. Des expositions de qualité au Fort de Sainte-Marine et à l'Abri du Marin remportent, tous les ans, un réel succès. L'exposition *Ils pêchaient à la voile* s'est terminée en novembre. La nouvelle exposition *Il était une fois... Contes et légendes de la mer* démarre. Nous espérons qu'elle aura le même succès voire davantage. Les artistes qui exposent au Fort offrent un autre regard sur la culture et nous font découvrir des univers très divers. Les artistes locaux ont également leurs lieux d'exposition : à la Coop et au Fort au moment de Noël. Grâce à la réhabilitation d'espaces, l'art est aussi présent en extérieur à travers la mise en place d'expositions temporaires au Park an Treizour et à l'ancienne école Saint-Joseph. La médiathèque, animée par des agents et une équipe de bénévoles, sort régulièrement de ses murs et diversifie ses

"Des expositions de qualité qui remportent un réel succès"

Jacques Beauflis

animations. Les membres de la commission culture, avec l'aide précieuse des associations locales, participent activement aux animations. Les programmations musicales de l'été sont un vrai succès ! En mars aura lieu la troisième édition d'*Un Dimanche au Jardin*. En mai, pour la deuxième année consécutive, la municipalité et les associations locales participeront à la *Fête de la Bretagne*.

Henri Stéphane. Les travaux de réhabilitation de la Chapelle de la Clarté vont démarrer. Un mécénat populaire, des demandes de subventions publiques et l'obtention du Grand Prix Pèlerin du Patrimoine nous permettront de les financer. (Voir en page 21).



COMMUNICATION TOURISME

■ Afin d'améliorer le lien entre la municipalité et les citoyens, des supports de communication ont été créés voire améliorés. Quels sont leurs objectifs ?

Jacques Beauflis. Dès notre élection, une mise à plat de la communication a été faite. Christelle Daniélou-Gourlaouen, élue déléguée à la communication et l'information, a travaillé sur une nouvelle maquette du bulletin municipal. Plus clair, plus vivant, plus moderne, le bulletin représente le dynamisme de notre commune. Il est très apprécié de la population qui attend chaque numéro avec impatience. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la commune, il est disponible dans les lieux publics et sur le site internet de la commune.

En 2015, deux panneaux lumineux ont été installés, l'un place de Grafenhausen et l'autre place du 19-Mars 1962. Des pages Facebook ont été créées en 2016. Près de 1 000 personnes sont abonnées à ces pages. Ces moyens de communication nous permettent de rester en contact avec la population, de créer des ponts entre la municipalité et les habitants et de partager les informations.

Henri Stéphane. Dans quelques mois, un nouveau site internet sera mis en ligne, il sera plus ergonomique, plus facile d'utilisation et plus visuel que l'actuel. C'est un projet sur lequel travaille le service communication avec l'aide des autres services. Nous en reparlerons bientôt !

■ Le 1^{er} janvier 2017, la compétence tourisme a été transférée de la commune à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud. Quels sont les changements pour les habitants ?

Jacques Beauflis. Effectivement, les offices de tourisme du Pays bigouden ont fusionné cette année. Ce transfert de compétence était obligatoire par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République). Quoi qu'il en soit, cette mutualisation des offices de tourisme était une volonté de la part des élus, du personnel, des partenaires... Le développement du tourisme passe par tous les acteurs du Pays Bigouden Sud. La marque "Bigoud Enjoy", lancée au printemps, participe à cette envie : porter haut et fort l'identité

bigoudène. Patrice Rozuel, élu délégué au tourisme, fait régulièrement le lien entre la structure intercommunale et la commune. **Henri Stéphan.** Le changement pour les habitants est la taxe de séjour. Auparavant, elle était collectée par les communes. Depuis ce transfert, elle est collectée par l'office de tourisme communautaire pour contribuer au développement touristique des communes.



■ **WEBCAM** : en 2016, une webcam touristique a été installée au port de Sainte-Marine.

■ **BULLETIN MUNICIPAL** : Imprimé à 3 000 exemplaires, il est distribué gratuitement à tous les habitants de la commune. Le semestriel est également disponible dans différents lieux publics de la commune et sur le site de Combrit Sainte-Marine : www.combrit-saintemarine.fr

■ **APPLICATION BREIZHTOUR** : Lancée en 2015, l'application "Breizh-Tour", disponible sur mobile, permet de visiter, de manière interactive et gratuite, l'Abri du Marin, la Chapelle de Sainte-Marine, la Chapelle de la Clarté, le Fort de Sainte-Marine et la Batterie Côtière.

■ **AFFICHEURS NUMÉRIQUES** :



Deux panneaux lumineux ont été installés en 2015 place de Grafenhausen et place du 19-Mars 1962. Des messages informatifs y sont publiés.

■ **FACEBOOK** : Trois pages Facebook existent : une page consacrée aux informations communales "Ville de Combrit Sainte-Marine", une autre aux informations portuaires "Port de plaisance de Sainte-Marine" et enfin une dernière dédiée aux informations culturelles "Abri du Marin". Celles-ci sont régulièrement alimentées par les agents communaux.



PORT NAUTISME

■ **En 2017, le Pôle nautique a été inauguré. C'était un projet important ?**

Jacques Beauflis. Nous sommes dans une commune qui se prête aux activités nautiques. Grâce à la réhabilitation du Manoir de Kérobistin, les activités liées à la mer sont regroupées. C'est une belle rénovation qui participe au dynamisme du nautisme. Nous sommes très fiers de l'avoir fait.

■ **Quid de l'apprentissage de la voile pour les écoliers ?**

Jacques Beauflis. Tous les élèves des trois écoles de la commune découvrent l'apprentissage de la voile au *Centre nautique*, qui emploie deux personnes à l'année et des saisonniers.

Henri Stéphan. Auparavant, le Département apportait une aide financière pour l'apprentissage de la voile. Elle a été supprimée en 2016/2017. Cela nous semble important que les enfants de la commune puissent continuer à bénéficier du *Centre nautique*.

■ **Des aménagements sont-ils prévus au port ?**

Jacques Beauflis. Depuis plusieurs années, Gwen Pennarun, adjoint chargé des affaires portuaires et du nautisme, travaille avec son équipe pour le développement du port de plaisance de Sainte-Marine. De nombreux chantiers sont réalisés tout au long de l'année. Les pontons sont régulièrement entretenus voire changés. Pour améliorer la sécurité des plaisanciers, des échelles de sécurité et des bouées de sauvetage ont été installées sur les pontons. En 2015, un parc à bateau a été installé à Kérobistin. Au printemps, un hangar de stockage sera bâti sur le site des ateliers municipaux. Il sera loué aux associations *Nautisme en Bretagne* et au *Centre nautique*. Le port améliore aussi les services aux usagers. Un lavomatique a été installé à la demande des plaisanciers. Cet équipement est accessible à tous les Combritois. La nouvelle capitainerie, inaugurée en juin 2015, facilite également l'accueil des plaisanciers et le travail des équipes portuaires.

Henri Stéphan. Le port pérennise des emplois. Après trois années en contrat d'avenir et une année de stagiairisation, un agent portuaire est devenu titulaire de son poste en novembre 2017.



■ **EMPLACEMENTS** : 770 sur pontons et bouées sont accessibles aux plaisanciers.

■ **CHAÎNES TRAVERSIÈRES**

Chaque année, l'entreprise Monfort vérifie et renouvelle les chaînes traversières du port de Sainte-Marine.

■ **BUREAU DU PORT**



En juin 2015, la nouvelle capitainerie est inaugurée après avoir bénéficié de travaux de réhabilitation.

■ **30 ANS DU PORT**



En juillet 2017, le port de plaisance de Sainte-Marine a célébré son trentième anniversaire et a baptisé "T'Zac", son nouveau bateau pneumatique.

■ **PÔLE NAUTIQUE**



La réhabilitation du Manoir de Kérobistin a démarré fin 2015. Elle s'est achevée au printemps 2017. Le Pôle nautique regroupe le *Centre nautique de Sainte-Marine*, les associations *Nautisme en Bretagne*, *Team Marara Va'A* et le *Club d'aviron de l'Odé*. D'autres associations bénéficient des infrastructures : *Association des Pêcheurs Plaisanciers de l'Odé*, *Association des Plaisanciers de Sainte-Marine* et *Watermen Club de Sainte-Marine*.

SEMAMINE BLEUE JARDINS, THÉ DANSANT, CONFÉRENCE ET SPECTACLE

“La Semaine bleue a plusieurs objectifs : créer des moments conviviaux et du lien social”, annonce Catherine Montreuil, adjointe au maire chargée des affaires sociales. En octobre, plusieurs animations étaient organisées par le CCAS de Combrit Sainte-Marine en direction des personnes âgées de la commune.

RENCONTRE AUX JARDINS DE PEN MORVAN



Mercredi 4 octobre, le CCAS invitait les jardiniers des Jardins partagés de Pen Morvan à rencontrer ceux de l'association de gestion des Jardins partagés de Pont-l'Abbé. Une rencontre fructueuse, selon Catherine Montreuil, où l'échange de savoir et de savoir-faire était au rendez-vous. “Les jardins permettent de créer du lien social”, précise l'adjointe au maire chargée des affaires sociales. Vingt-cinq personnes étaient présentes. Plusieurs sujets étaient au programme : découverte de techniques de jardinage, échanges de conseils sur le compostage, partages de recettes de soupe, discussions à propos de l'utilisation d'alternatives aux pesticides et transmissions d'astuces pour faire des économies d'eau.

THÉ DANSANT À CROAS-VER



“Le thé dansant est une tradition de la Semaine Bleue”, affirme Catherine Montreuil. “ Cette animation apporte un côté festif ”. Mercredi 4 octobre, 70 personnes se sont ainsi retrouvées pour danser à l'espace sportif de Croas-Ver. “Il y avait des personnes âgées autonomes, des résidents de l'Ehpad de Kerborc'his et des enfants du Centre de loisirs”, énumère Jean-Luc Quilfen, agent au CCAS. Tous ont dansé ensemble, l'animation musicale était assurée par Loïc Toularastel et Michèle Porcher. Un goûter était également offert aux convives.

**LA DIXIÈME SEMAINE BLEUE
AURA LIEU EN OCTOBRE 2018
LE PROGRAMME SERA
ANNONCÉ PROCHAINEMENT.**

CONFÉRENCE SUR LA NUTRITION



Jeudi 5 octobre, Marie Reynaud, de l'association *Au goût du jour*, animait une conférence sur la nutrition des personnes âgées. “Les besoins nutritionnels évoluent avec le temps”, précise Catherine Montreuil. La conférence s'intégrait à la thématique des autres animations et “la volonté de proposer une meilleure alimentation, respectueuse de la nature et de l'être humain”. Les 15 participants ont ainsi évoqué leurs pratiques et échangé avec l'animatrice. “Cette conférence pouvait intéresser tous les publics. Nous réinviterons Au goût du jour dans un autre cadre”, annonce l'adjointe aux affaires sociales.

SPECTACLE À TRÉGUNC

Vendredi 5 octobre, une vingtaine de personnes prenait la direction de Trégunc, accompagnée de membres du CCAS et de l'animatrice de l'Ehpad de Kerborc'his. Ils ont assisté au spectacle “Dis-moi”, proposé par la compagnie *Fiat Lux*, au Sterenn, à Trégunc. “C'était un voyage émouvant au cœur de l'humain. Des personnes âgées racontaient leurs souvenirs”, rappelle Catherine Montreuil. Ce spectacle gratuit a pu se faire grâce à un partenariat entre plusieurs CCAS et les Ehpad de la Cornouaille.

ÉPICERIE SOCIALE

En janvier, les agents des services techniques apporteront un coup de fraîcheur à l'épicerie sociale.

Le revêtement de sol sera changé, le mobilier sera renouvelé et la peinture sera refaite. Des étagères seront installées pour agrandir l'espace de stockage.

En 2017, 16 familles ont bénéficié de ce service. En 2014, elles étaient 23.

SENIORS : QUELLES ACTIVITÉS ?

Parties de carte, chants, discussions sont autant de moments qui participent au maintien du lien social pour les personnes les plus âgées de la commune. Tour d'horizon avec trois associations de la commune.



CLUB DE L'AMITIÉ

En juillet 2017, le Club de l'amitié a fêté ses 40 ans. Un triste anniversaire puisque l'association est en voie de disparition. "Le 26 décembre aura lieu une assemblée générale extraordinaire pour annoncer la fin de l'association. Le bureau ne souhaite pas être renouvelé. Nous sommes à la recherche de remplaçants...", déclare Jeanne Morvan, présidente adjointe. Voilà encore quelques années, 160 personnes adhéraient au Club de l'amitié. Aujourd'hui, elles sont 135 personnes. Le déclin est dû à plusieurs facteurs : le manque de renouvellement des membres et des propositions d'activités n'attirant pas les jeunes retraités. Pourtant, le Club de l'amitié participe à la création du lien social. "Venir au Club permet de couper la semaine. Maintenant, où est-ce que l'on va aller ?", demande une bénévoles. Une autre de lui répondre amèrement : "On restera chacun chez soi". Certains réfutent ces idées. Et annoncent qu'ils se rapprocheront, si aucun volontaire ne se manifeste, vers d'autres associations de la commune.

> Plus d'informations auprès de Françoise Tanneau, présidente du Club de l'Amitié, au 02 98 56 34 26.



CHORALE DE KERBORC'HIS

La Chorale de Kerborc'his regroupe une dizaine de femmes, membres de l'association Les Amis de Kerborc'his. Depuis plusieurs années, plus de vingt ans pour certaines, elles viennent chaque jeudi après-midi de 15 h à 16 h pousser la chansonnette pour les résidents de l'Ehpad. "Environ une trentaine de résidents participent", indique Françoise, membre de la chorale. "C'est un rendez-vous important pour eux. Pendant les vacances scolaires, nous ne venons pas. Certains le regrettent", précise-t-elle. Claire, autre chanteuse bénévole d'encherir : "Nous venons aussi pour nous faire plaisir !". "C'est un échange réciproque", conclut Danielle. Ce jour-là, la Chorale a chanté La Paimpolaise, Parlez-moi d'amour et Le Marin. "Nous chantons des chansons qu'ils connaissent", indique Françoise. De nombreux résidents participent, fredonnent quelques airs, reprennent le refrain voire dansent. "Quand elles chantent, j'aime bien chanter avec elles", confie un résident. Tout est dit !

> Plus d'informations auprès de Josette Guiziou, présidente des Amis de Kerborc'his au 06 29 89 34 75.



MERENN VIHAN

Ce samedi de décembre, une douzaine de personnes est réunie pour partager le goûter. "C'est le goûter de fête. Comme c'est bientôt Noël, on a mis des papillotes et des clémentines", décrit Denise Kerviel. Le Goûter breton (Merenn Vihan) a été créé par l'association Mein ha Dour voilà 18 ans. Après avoir été à Kérobistin et à Pen Morvan, il se déroule aujourd'hui à Ti ar Barrez. "Ça permet à nos aînés de se retrouver et de parler breton", explique Marie-Noëlle Scotet, présidente de l'association. "Au départ, il y avait une soixantaine de personnes. Aujourd'hui, on est un peu moins...", regrette Marie-Thérèse Le Cossec. La présidente de rassurer : "Tant que nous pouvons le maintenir, nous le maintiendrons". La moyenne d'âge des convives tourne autour des 75 ans. La plus âgée, Lucie, vient de fêter ses 92 ans. Au programme : chants bretons, discussions et dégustation de produits locaux. Le Merenn Vihan est ouvert à tous, il n'est pas nécessaire de parler breton ni d'être adhérent à Mein ha Dour. Les prochains goûters auront lieu les samedis 10 février et 14 avril, à partir de 15 h 30, à la salle Ti ar Barrez.

> Plus d'informations auprès de Marie-Thérèse Le Cossec : 06 62 65 36 97.

■ IRMA : AIDE DE 500 € AUX VICTIMES DE L'OURAGAN
Survenu en septembre 2017, l'ouragan Irma a dévasté les Antilles françaises et britanniques et touché les côtes américaines. Selon les autorités françaises, le bilan humain est tragique : onze morts, sept disparus et 247 blessés à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Guadeloupe. La municipalité a décidé d'apporter son soutien aux victimes de l'ouragan. Lors du conseil municipal du 25 octobre, une aide de 500 € a été versée à l'association Groupe de Secours Catastrophe Français.

■ LOGEMENTS SOCIAUX À BONÈZE
Situés à l'emplacement de l'ancienne usine Jaouen, les logements sociaux de Bonèze accueillent, depuis fin 2016, plusieurs locataires. Les bâtiments ont été inaugurés en septembre 2017 par la commune et l'OPAC.

SANTIAGS WEST DANCERS

AMBIANCE COUNTRY À CROAS-VER

Tous les jeudis soir, la musique country résonne à l'espace sportif. Les danseurs de *Santiags West Dancers* apprennent à danser en ligne, coachés par deux animatrices motivées.

“Faites quatre belles lignes !”, lance Stéphanie, animatrice de *Santiags West Dancers*, aux danseurs face à elle. Nolwenn, autre animatrice de l'association, l'aide à remettre tout le monde en ordre de marche. La musique peut alors être lancée. Tous les jeudis soir, une ambiance country résonne à l'espace sportif de Croas-Ver. Chapeaux de cow-boys, jeans, chemises à carreaux sont de sortie. “Les santiags, on les met uniquement pour les bals”, explique Nolwenn. Avec Stéphanie, elle anime les cours de niveau 1 de l'association *Santiags West Dancers* depuis trois ans. L'association propose des cours de niveaux 2 et 3 à Pluguffan et à Saint-Evarzec. “Nous étions élèves et on nous a proposé d'animer les cours. C'est une preuve de confiance”, lance Stéphanie. Et d'insister : “Nous ne sommes pas diplômées. C'est vraiment de la danse loisir que nous faisons”.

DE 10 À 76 ANS

Dix-neuf personnes suivent les cours de niveau 1. “La moyenne d'âge est de 50 ans”, précise Nathalie, danseuse chevronnée. “La danse country attire davantage les femmes, c'est dommage qu'il n'y ait pas plus d'hommes”, regrette Christine, danseuse inscrite



/// Dix-neuf personnes suivent le cours de niveau 1 de *Santiags West Dancers*.

en septembre. Yves, seul homme du groupe, reconnaît qu'il est la “mascotte” du groupe. “Je suis chouchouté”, avoue-t-il. “Pourtant, ce n'est pas une danse réservée aux femmes ni aux plus âgés. Tout le monde peut danser la country”, assure une danseuse. Dans les rangs, la jeune Aziliz garde le rythme. À 10 ans, elle est à sa quatrième année de danse country. “J'aime bien ça ! L'année prochaine, je passerai peut-être en niveau 2”, annonce-t-elle. La fillette vient de Primelin, commune du Cap-Sizun. “C'est ça quand on aime, on peut faire des kilomètres”, assure sa mère. Plaisir, rire et convivialité sont au cœur de *Santiags West Dancers*. “J'ai commencé en septembre. Je suis vraiment débutante. Je passe un très bon moment ici”, dit Paule, 76 ans, la doyenne du groupe. “Venir à la country rythme ma semaine”. Les danseurs apprennent les bases de la country. “Toutes les cinq semaines, on découvre une nouvelle

danse. C'est un bon exercice de mémoire”, clame Cécile. Nathalie de revendiquer : “Par la suite, on peut appliquer ces chorégraphies sur plein de styles de danses différents”. L'assimilation du vocabulaire en anglais est également au programme. “Step, turn, left, hook... On comprend rapidement la signification de ces mots, ce n'est pas nécessaire d'être bilingue”, rassure une bénévoles. “Et ça fait travailler les cuisses et les fesses”, interpelle une autre. *Santiags West Dancers* animera un bal, ouvert à tous, le 28 janvier, à la salle Salvador-Allende, à Pluguffan. Les bénéfices de la soirée seront reversés à AVC 29 (entrée : 6 €).

- > Les cours ont lieu tous les jeudis, de 19 h à 21 h, à l'espace sportif de Croas-Ver.
- > Les enfants de moins de 13 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Possibilité d'assister à deux séances gratuitement.
- > Plus d'infos au 06 86 72 19 55.



FORUM DES ASSOCIATIONS RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

Depuis 2013, la municipalité organise un forum des associations à l'espace sportif de Croas-Ver le premier samedi de septembre. L'occasion, pour les Combritois, de choisir leur activité de l'année. Lors de sa quatrième édition, le 2 septembre dernier, “le forum a été un grand succès”, rappelle Nicolas Deprée, responsable de l'espace sportif.

Des démonstrations de massage cardiaque sur mannequin et des initiations gratuites pour apprendre à utiliser un défibrillateur étaient proposées par l'association *En hommage à Erwan*.

ASSOCIATION BASKET COMBRITTOIS

UNE FORMATION POUR DEVENIR ARBITRE



/// Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes joueurs de basket ont démarré leur formation d'arbitre.

Durant les vacances de la Toussaint, plusieurs jeunes basketteurs de l'Association Basket Combritois se sont formés, pour la première fois, à l'arbitrage. Une formation de douze heures à l'issue de laquelle les apprentis arbitres recevront un diplôme. "Le but est qu'ils soient opérationnels pendant les matchs", lance Marc Le Moing, coordinateur sportif. Lors de ce premier jour de formation, ils sont quatorze jeunes à fouler le parquet. Coachés par Gwenaëlle Pennognon, arbitre officiel, les apprentis arbitres apprennent à siffler les paniers, les marquages et sorties. Cette formation s'intègre aux différentes animations proposées par le club de basket depuis sa création, en 2014. "Chaque année, en parallèle du championnat, nous organisons des rassemblements festifs, à Noël et à la fin de la saison", explique Aurélie Garnier, présidente de l'association. "Nous avons un partenariat Fan's Club avec l'UJAP, qui permet aux enfants de côtoyer un joueur professionnel". Cette saison, Kévin Mondésir viendra rencontrer les basketteurs en herbe. Ces derniers assisteront également à des matchs de l'UJAP, à domicile. En trois ans, le club de basket est passé de 13 adhérents, en 2014, à 90 adhérents en début de saison 2017/2018. Le club est soutenu par des sponsors locaux. Les supporters sont invités à venir assister aux rencontres

- > Plus d'informations auprès d'Aurélie Garnier au 06 33 25 55 48.
- > Site : <http://www.basket-combrit.fr>
- > Facebook : <https://www.facebook.com/basketcombritois/>

À VOS MARQUES !

LA COMMUNE SOUTIENT GWLADYS LARZUL



/// Le 1^{er} août, Gwladys Larzul a signé la première convention "À vos marques !". Ici, avec Henri Stéphan, adjoint au maire chargé des finances.

En août, Gwladys Larzul a signé la première convention de partenariat "À vos marques !". À travers ce dispositif, la commune propose, chaque année, aux sportifs de haut niveau, âgés de 14 à 25 ans, un soutien de 1 500 €. Pour en bénéficier, il faut être inscrit sur les listes ministérielles comme "sportifs de haut niveau" ou "sportif espoir". Âgée de 19 ans, Gwladys Larzul, originaire de Combrit Sainte-Marine, s'entraîne depuis 2015 au TOEC de Toulouse, école réputée pour former les nageurs de haut niveau. Spécialiste du papillon, elle a déjà remporté plusieurs médailles dans sa catégorie. "Je vise une participation aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020, et pourquoi pas ceux de Paris en 2024", lance-t-elle. Le partenariat est valable un an et peut être renouvelé une fois.

MARGOT QUARTIER

CHAMPIONNE D'ÉQUITATION À 14 ANS



/// En octobre, Margot Quartier entourée de Jacques Beaufils, de sa sœur et de son père, a reçu la médaille de la ville.

En juillet, Margot Quartier, âgée de 14 ans, est devenue championne de France d'équitation dans la catégorie AS Pony 2 (hauteur d'obstacles à 1,10 m) avec sa jument Vénus du Ranclos. Le tournoi s'est déroulé à Lamotte-Beuvron, dans le Loir-et-Cher. Après trois jours d'épreuve, et face à 137 jeunes cavaliers français, Margot a remporté le tournoi après un parcours sans faute. Dès le mois d'août, elle est repartie en compétition, en catégorie AS Pony 1 (hauteur d'obstacles à 1,20 m). Le poney Sean de l'Aulne a intégré l'écurie. Margot a commencé l'équitation à l'âge de 5 ans dans un club équestre du Pays bigouden. Depuis quelques années, elle est aux Écuries de Cornouaille, à Elliant. Elle est entraînée par Thierry Lacour, triple champion de France d'équitation. La jeune fille est actuellement en classe de 3^{ème} au collège Saint-Gabriel, à Pont-l'Abbé.

WATERMEN CLUB DE SAINTE-MARINE

ÉTABLIR DES RECORDS EN PIROGUE



/// Les entraînements se déroulent à Kérobistin. Des séances de renforcement musculaire sont organisées à Pont-l'Abbé.

Créée en novembre 2016, l'association Watermen Club de Sainte-Marine commence à se faire un nom dans le milieu de la rame. "L'objectif est de rassembler les meilleurs rameurs de

pirogue bretons qui souhaitent battre des records", explique Pascal Dourlen, président. Pour cela, l'association utilise une pirogue construite à Hawaï. Dix-neuf personnes sont membres de Watermen Club. L'association bénéficie du soutien de partenaires privés. Elle est à la recherche de nouveaux sponsors et d'autres rameurs confirmés. Les premières compétitions auront lieu au printemps.

- > Plus d'informations auprès de Pascal Dourlen : 06 60 38 28 72.
- > watermenclub@gmail.com
- > Facebook : [Watermen Club de Sainte-Marine](https://www.facebook.com/WatermenClubdeSainte-Marine)



URBANISME

RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS D'USAGE

Quelles sont les réglementations à respecter pour installer un châssis de toit, abattre un arbre ou bien poser une clôture ? Tour d'horizon des usages avec Claire Chauvelier et Adeline Le Bihan, agents du service urbanisme.



/// Claire Chauvelier et Adeline Le Bihan, agents du service urbanisme, accueillent les usagers les lundis et mardis de 8 h 30 à 12 h et du mercredi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

CHÂSSIS DE TOIT

L'installation d'un châssis de toit est réglementée par le Code de l'urbanisme.

Deux situations peuvent se présenter :

- Si la mise en place d'un châssis de toit permet d'apporter de la lumière dans une pièce déjà existante, il est obligatoire de déposer une déclaration préalable. Le dossier est à déposer au service urbanisme de la mairie en quatre exemplaires.

- Si la mise en place d'un châssis de toit permet de créer une nouvelle pièce et pouvant être considérée comme une surface de plancher, deux cas de figures se présentent :

- Si la pièce est inférieure ou égale à 20 m², une déclaration préalable est à déposer.

- Si la pièce est supérieure à 20 m², un permis de construire est à déposer au service de l'urbanisme.

Le dossier devra être transmis en cinq exemplaires. Dans tous les cas, le délai d'instruction est d'un à deux mois.

ARBRE

L'autorisation d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes sur sa propriété est inscrite dans l'article 671 du Code Civil. Il est précisé que les plantations d'arbres dépassant la hauteur de 2 mètres doivent être réalisées à une distance de 2 mètres entre deux propriétés. Pour les autres plantations, une distance de 50 cm est requis. Si des racines empiètent sur la propriété du voisin, celui-ci a le droit de couper en limite séparative les racines. Ce dernier n'a pas l'obligation d'informer le propriétaire de l'arbre de ses intentions. En revanche, si ce sont des branches, le voisin ne peut les couper lui-même. Il peut exiger du propriétaire un élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Les fruits pendus aux branches appartiennent au propriétaire, contrairement aux fruits tombés par terre chez le voisin qui lui appartiennent. L'abattage d'un arbre s'intègre au droit civil. Ainsi, les propriétaires des parcelles doivent s'arranger entre eux. Si aucun arrangement amiable n'est possible, le conciliateur de justice du Pays bigouden sud peut être contacté. Le service urbanisme ne peut ainsi régler aucun conflit de voisinage. Il peut seulement informer les propriétaires et leurs voisins de leurs droits et devoirs.

CLÔTURE

Différentes clôtures existent pour établir une limite séparative entre deux propriétés : mur, claustra, palissade, haie plantée... En règle générale, l'installation d'une clôture fait l'objet d'une déclaration préalable auprès du service urbanisme. Les limites sont définies selon l'emplacement du bâti : dans le règlement de l'urbanisme (dans le Plan local d'urbanisme lorsque la commune aura adopté un PLU) ou bien dans le règlement du lotissement. Les clôtures doivent respecter les hauteurs calculées selon l'espace naturel.

LE CALENDRIER TRAVAUX

- Au cours du premier semestre 2018, les quartiers de Pen Diry et Croas-Hir seront concernés par le remplacement de l'éclairage public. Des ampoules à led seront alors installées.

- Fin décembre et début janvier, des places de parking seront aménagées et un cheminement piétonnier sera créé place de Grafenhausen.

- D'ici juin, le renouvellement de l'éclairage public et les travaux de voiries seront effectués rue Jean-Marie Le Bris.

- L'entretien, l'amélioration et la mise en valeur du territoire de la commune sont réalisés au quotidien par les agents des services techniques.



Ici, l'aménagement de la troisième salle de classe de l'école de Sainte-Marine.

CAUE FINISTÈRE

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tient des permanences à destination des particuliers. Que ce soit pour un projet de construction, de réhabilitation ou de rénovation, les architectes du CAUE apportent conseils et avis, gratuitement. Ils ne se chargent pas de la maîtrise d'œuvre.

> Permanence tous les vendredis, à Quimper, 2 rue Théodore Le Hars 02 98 98 69 15.

“ PORT DE SAINTE-MARINE

MISER SUR LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le port de Sainte-Marine a une capacité d'accueil de 770 emplacements. En moyenne, il accueille 2 200 navires par an. Une forte affluence qui peut avoir des conséquences néfastes pour l'environnement. Depuis 2011, le port de Sainte-Marine adhère au label "Ports propres". Il est le seul adhérent du Pays Bigouden Sud.

/// L'aire de carénage a été installée en 2011. En moyenne, elle accueille entre 130 et 160 bateaux par an.



Depuis 2008, le port de Sainte-Marine applique la réglementation européenne "Plan de réception et de traitement des déchets de navire". Ce document est transmis à chaque plaisancier. Il indique que les gestionnaires de ports doivent répondre à certaines obligations : mise en place d'installations adaptées pour recevoir différents types de déchets (ménagers, industriels, professionnels). Les déchets liquides ou bien les résidus de cargaison sont aussi concernés. "Cela peut être aussi des résidus issus du carénage", indique Gilles Le Roux, maître du port de Sainte-Marine.

DÉMARCHE VOLONTAIRE

En 2011, le port de Sainte-Marine a franchi une étape supplémentaire. Il s'est porté volontaire pour intégrer

le dispositif "Ports propres", une démarche de qualité environnementale. Plusieurs actions ont été menées et/ou sont en cours, dont l'installation de l'aire de carénage en mars 2011. Régulièrement, le personnel, formé à la gestion environnementale, sensibilise et conseille les usagers sur ce procédé. Il est obligatoire de réserver un créneau. "Ce n'est pas la peine d'attendre que ce soit les grandes marées", insiste Gilles Le Roux. "Pour pouvoir caréner, il faut simplement que la cuve soit accessible à marée basse. Nous la remplissons d'eau douce filtrée. Une fois que la coque est lavée, nous rinçons la cale pour enlever toutes les impuretés". Une démarche qui peut prendre quelques heures. La Saur, chargée d'analyser les eaux, n'a transmis aucune remarque négative sur

la qualité des eaux de Sainte-Marine. D'autres installations rentrent dans le dispositif "Ports propres" : les sanitaires publics de Toul ar Marc'h, la cuve de récupération d'eau de pluie, le détecteur de fuites installé sur les pontons, le déboureur séparateur à hydrocarbures, les containers à déchets ménagers enterrés place de Grafenhausen, les bornes électriques à Led et les buvards anti-pollution. "En 2018, nous installerons une cuve à eaux grises ou noires, récupérant les eaux usées issues des cuisines, lavabos et douches ou bien des sanitaires des bateaux". La somme de 5 000 € a été nécessaire pour acheter la cuve. Le service sera gratuit pour l'usager qui devra en faire la demande auprès du bureau du port.

> Plus d'informations au 02 98 56 38 72.

PORT DE PLAISANCE TRENTE BOUGIES SOUFLÉES CET ÉTÉ

En juillet, le port de Sainte-Marine a célébré son trentième anniversaire. Concert du groupe Madémékéré, exposition de photos et de toiles de peintres amateurs, visites gratuites du

Lougre de l'Odet, ateliers d'initiation à la godille et au matelotage, et baptême du semi-rigide T'Zac ont rythmé cette journée de fête.



■ ÉTÉ 2017 : UNE SAISON STABLE

Les conditions météorologiques de la saison estivale 2017 ont été un frein aux grandes navigations. Un flux de nord a souvent modéré les souhaits des navigateurs de passer le Raz de Sein pour visiter les côtes nord et l'Angleterre. Cependant, 2 085 plaisanciers ont fait escale à Sainte-Marine. Ils étaient 2 051 l'an passé. De manière générale, ils sont restés moins longtemps. Certains venaient de loin : d'Australie et des États-Unis.

■ TRAVAUX : PROGRAMME DE 2018

Installation de six nouvelles bornes sur les pontons.
Remplacement du ponton C.



Jacques, Gwen, Michaël, Bernard, Yves-Marie, Gilles.
Ils sont six. Six hommes à braver la mer, tout au long de l'année, afin d'exercer leur métier : celui de marin-pêcheur. Un métier qu'ils ont choisi. Adeptes de la petite pêche, ces six hommes racontent leurs passions, construites par filiation ou par reconversion.

À l'aube des années 80, une vingtaine de marins pêchait aux abords de Sainte-Marine, essentiellement aux filets, aux casiers, à la ligne. Aujourd'hui, ils sont six. Un déclin qui se ressent sur le port de Sainte-Marine. "Le métier est devenu compliqué. Le manque de ressources est évident", interpelle Gwen Pennarun, pêcheur de bar depuis 1983 et adjoint au maire chargé des affaires portuaires et du nautisme, "à cela s'ajoutent les difficultés liées au coût d'une installation".

Selon la Commission européenne, la petite pêche côtière connaît une stagnation depuis 2008. En cause : la surpêche qui réduit les stocks halieutiques de telle façon que les pêcheurs doivent rechercher de nouvelles zones de pêches de plus

en plus lointaines. Le temps de travail s'allonge, la fatigue physique et mentale s'accroît et la consommation de carburant explose. "Pour les petits pêcheurs, le bar est l'espèce cible. Sans bar, nous n'avons pas de solution de repli", constate Gwen Pennarun. Le résultat d'une surpêche provoquée par certains chalutiers appliquant les arts traînants (technique de pêche où les engins sont mobiles).

Les marins-pêcheurs de Sainte-Marine pratiquent, eux, les arts dormants, soit une technique de pêche utilisant le filet droit, le casier, les lignes avec hameçons. Pendant la reproduction du bar, de février à mars, les pêcheurs réduisent, voire stoppent, leurs activités. Certains chalutiers continueraient de le pêcher.

Difficultés d'installations

L'avenir s'annonce incertain. Peu de jeunes souhaitent se lancer dans cette activité. "Ça n'existe plus des pêcheurs, âgés de 20 ans, qui s'installent", regrette l'adjoint au maire.

L'achat du bateau, l'entretien, la licence, le gasoil ont des coûts exorbitants. Il y a encore quelques années, il était possible de devenir marin-pêcheur assez facilement. Impossible aujourd'hui clament les marins-pêcheurs Combritois. Pourtant, malgré ces difficultés, aucun ne regrette ce choix de vie, une passion. Et tous souhaitent préserver ce qui les fait vivre : la ressource.



Jacques Tanneau

“Si tu veux pêcher, il faut forcer le temps”

Pêcheur de bar depuis 2009, Jacques Tanneau n'était pas vraiment destiné à faire ce métier. *“Jeune, je voulais faire comme mon père, il était paysan à Plonéour-Lanvern. Il a refusé, il voulait que je fasse un vrai métier : j'ai passé un CAP de chauffagiste”*. Un diplôme qu'il n'a jamais utilisé. Les rencontres de la vie l'ont amené à monter sur un

bateau. Vers 18 ans, Jacques se forme à devenir mousse à l'école de pêche du Guilvinec. Très vite, il travaille, prend du galon, suit d'autres formations pour monter en grade jusqu'à devenir commandant. *“J'en avais marre de partir 15 jours en mer et ne pas voir ma famille”*. Alors, un jour, il franchit le pas... Non sans difficultés. *“La première année, j'ai gagné zéro !”*. À force de ténacité, et beaucoup d'heures de travail, le marin-pêcheur arrive à créer un réseau, une clientèle. Depuis 2011, un matelot l'accompagne dans ses journées de travail, qui peuvent aller de 10 heures à 12 heures, six jours sur sept. *“Je pêche*

essentiellement en baie d'Audierne. La mer y est plus agitée mais plus poissonneuse. Si tu veux pêcher, il faut forcer le temps”. Au printemps, c'est au large des Glénan qu'il pose ses filets. *“Ici, il y avait déjà de la concurrence”*. À 51 ans, Jacques ne pense pas encore à la retraite. *“Je pourrai partir à 55 ans. On verra bien si je continue”*. Mais il est persuadé que ses enfants ne lui succéderont pas : *“J'ai quatre filles. Je ne leur souhaite pas de faire ça. C'est un beau métier, mais difficile”*. Quoi qu'il en soit, il reconnaît, droit dans les yeux, qu'il n'a aucun regret : *“Il faut aimer faire ça pour rester”*.



Devenir pêcheur était pour Gwen Pennarun une évidence. *“J'ai toujours voulu faire ça. Enfant, je partais déjà en mer avec mon père qui était marin-pêcheur”*. Diplôme maritime en poche et service militaire effectué, Gwen se lance en 1983. À 20 ans, il achète son premier bateau en plastique. Et, en 1995, il acquiert le “Belouga”, un bateau en aluminium. Depuis ses débuts, il pêche à la ligne, du bar essentiellement et un

Gwen Pennarun

“Préserver les ressources”

peu de crevette. *“C'est un plaisir de pêcher le bar, il y a un lien direct qui se joue entre lui et moi”*. Travaillant souvent seul, il s'associe avec un pêcheur du Guilvinec de novembre à janvier. À 54 ans, l'avenir lui semble pourtant incertain. *“Le bar est victime de son succès et est devenu une valeur marchande. Le stock est en déclin. Pour qu'il reparte, il faudrait des vraies mesures”*. Gwen milite pour préserver les ressources. Il est président de l'Association des ligneurs de la Pointe de Bretagne, vice-président de la Plateforme de la petite pêche artisanale et de Life (Low Impact Fishers of Europe). Il est également adjoint au



maire chargé des affaires portuaires et du nautisme. Des responsabilités qui lui prennent du temps. *“Mes horaires sont très variables. Quand il y a à pêcher, je vais pêcher. Au printemps, je pars tous les jours. En février et en mars, je m'arrête”*. Père d'une adolescente, il sait déjà que sa fille ne reprendra pas le flambeau. *“Elle déteste tout ce qui vient de la mer”*, confie-t-il en souriant. Quoi qu'il en soit, il sait que les jeunes réfléchissent à deux fois avant de choisir de devenir marin-pêcheur. *“Désormais, il faut avoir les reins solides pour se lancer. Tout est plus compliqué et plus cher”*.

Les Marins-Pêcheurs...



Michaël Nicolas

“Pratiquer une pêche éthique”

Michaël Nicolas, âgé de 38 ans, est passionné par la mer. Plus jeune, le Combitois travaillait dans le milieu de la voile, *“dans la construction et dans la course”*, précise-t-il. *“Mais je me suis rendu compte que je passais de moins en moins de temps sur l'eau. Ça ne me plaisait plus”*. En 2006, il change alors de cap et décide de devenir marin-pêcheur. *“Mes parents ne sont pas dans ce milieu, mais je cherchais à être sur l'eau et être payé pour ça”*. Une volonté tenace qui l'amène à acheter son bateau, le “C'Hoant Glaz” et partir

pêcher *“tout ce qui mord un hameçon : dorade, lieu, raie, vieille, sole et bar”*. Michaël travaille exclusivement à la ligne de la côte de Sainte-Marine jusqu'au large des Glénan. *“Les deux premières années, je pêchais au casier, mais j'ai dû arrêter pour raisons de santé”*. La petite pêche est pour lui une idéologie. *“Elle est plus éthique. On laisse beaucoup de choses derrière nous”*. Comme la plupart de ses collègues, Michaël constate une baisse des ressources. *“C'est usant de voir qu'il y a si peu de chose dans l'eau”*.

Les heures de travail, le marin-pêcheur ne les compte pas. *“Je travaille toute l'année selon la météo. Mais je ne dépasse pas certaines limites. Quand le vent est trop fort, j'en profite pour faire de la planche à voile”*. Il s'arrête au moment de la période de reproduction du bar. Membre de l'Association des ligneurs de Bretagne, il milite pour que la pause devienne obligatoire. Il indique qu'il pourra se réorienter vers d'autres secteurs si l'avenir se complexifie. Pourtant, il l'assure : *“J'aime ce que je fais. J'ai trouvé mon équilibre”*.



Bernard Aubert

“La volonté de faire une pêche artisanale”

Bernard Aubert est marin-pêcheur depuis 1996. À 29 ans, le Parisien d'origine a tiré un trait sur sa vie de comptable pour la mer. *“J'avais envie de travailler sur l'eau, d'être mon propre patron, d'être libre”*, confie-t-il. C'est à Sainte-Marine qu'il pose ses valises. *“J'ai toujours passé mes vacances ici. Mes grands-parents, maternels et paternels, habitaient la commune”*. L'occasion s'est présentée

à lui de travailler sur un bateau de pêche. *“Au départ, j'ai travaillé comme salarié avec Gwen Pennarun puis avec mon beau-père. Et, en 2000, j'ai acheté mon propre bateau”*. À bord du “Dalch Peg” (*“Tiens bon”* en breton), Bernard pêche du bar à la ligne aux Glénan, au large du Guilvinec et de Saint-Guérolé. L'essentiel de sa production est vendu en criée. *“J'essaie de faire une pêche artisanale”*. Ses motivations sont

la préservation des ressources et la recherche d'une certaine éthique. *“Je ne cours pas après le profit”*. Ses horaires de travail sont variables selon la saison. Au printemps, le marin-pêcheur peut être pied au plancher sept jours sur sept. *“En automne, je m'accorde deux jours de travail et deux de repos. On ne peut pas travailler à fond tout le temps”*. À 50 ans, Bernard a encore une dizaine d'années à passer sur l'eau. Les conditions de travail, le manque de ressources, le non-renouvellement l'inquiètent sur l'avenir de la petite pêche. *“Aucun jeune ne vient s'intéresser à ce que l'on fait”*. Ses enfants ne reprendront pas l'affaire. *“Ça demande trop de boulot”*. Quoi qu'il en soit, Bernard ne regrette pas son choix de vie : *“J'aime ce que je fais, c'est le plus important”*.



Yves-Marie Quiniou

“Faire évoluer mon affaire avec du poisson sauvage”

Du mardi au dimanche, à partir de 11 h 30, Yves-Marie Quiniou, dit “Youn”, vend sa pêche directement à la cale de Sainte-Marine. Ce jour-là, homards, crabes et autres crustacés sortent de ses casiers. “Et quelques poissons, comme du maquereau ou du rouget”, glisse le jeune marin-pêcheur. Installé depuis avril 2017, Youn est en période de découverte. “J’ai commencé en fanfare puisque j’ai talonné mon bateau dans le chenal”. Un accident qui a eu de bons côtés malgré les deux mois d’immobilisation du “Ton Jos”. “J’ai bénéficié d’un mouvement de solidarité énorme”.

À 44 ans, le Treffiagatiste d’origine est à sa deuxième reconversion professionnelle. “J’ai commencé en tant qu’entraîneur de volley à Quimper, puis j’ai travaillé pendant six ans comme matelot sur un sardinier, à Douarnenez”. Les horaires, et surtout, l’envie de travailler seul l’ont amené à ce choix de vie. Une décision qu’il ne regrette pas. “Tous les jours, je découvre. Et, tous les jours, il faut renouveler la technique de pêche au casier”. Ses horaires sont variables selon la météo. “Je vais démarrer mon premier hiver, on verra bien comment il se passe”, glisse-t-il, dans un sourire.

L’inquiétude fait rapidement place à une très forte volonté. “Tout ce que je souhaite, c’est faire évoluer mon affaire avec du poisson sauvage, méconnu, mais très bon”, annonce-t-il. Et de confier : “Si je m’en sors, ça sera un joli challenge !”. Les prochaines années, Youn ne peut pas les imaginer. Mais il estime que les pêcheurs expérimentés, adeptes de la petite pêche, arriveront à s’en sortir. “Il faudra voir dans dix ans combien nous serons”. Le rendez-vous est pris.



Gilles Campion

“Il faut savoir diversifier son activité”

À 52 ans, Gilles Campion n’est pas prêt d’arrêter. “Je prendrai ma retraite dans plusieurs années. Tant que mon état me permet de continuer, je continue”. Marin-pêcheur depuis 1984, Gilles a choisi de passer sa vie professionnelle sur l’eau “car j’aime ça”, lance-t-il. “Dans la famille, on est sur l’eau de père en fils. Mon père et mon grand-père travaillaient sur les sabliers”. Pêcheur d’estuaire depuis 1991, Gilles récolte des crevettes et du rouget dans l’Odet et de la seiche dans la rivière de

Pont-l’Abbé. “Depuis 2009, je fais de la conchyliculture. Pour évoluer, il faut savoir diversifier son activité”. L’élevage de moules lui permet d’être polyvalent et d’avoir une source de revenus supplémentaires. “Sinon, j’aurais stoppé depuis longtemps”, avoue-t-il. La difficulté du métier, la concurrence entre marins et plaisanciers, la fatigue physique ont égrené, au fil des années, des doutes. “Un moment, j’ai eu envie de changer, de devenir marin de commerce. Ça n’a pas été possible. Le secteur est bouché. Et puis, j’aime l’idée d’être mon propre

patron”. Alors, Gilles continue à naviguer sur son “Toc-Han” (“Macareux” en breton), six heures à douze heures par jour. Des temps de travail variables selon la saison. “Au début du printemps et de septembre à décembre, je n’arrête pas”. L’avenir ? Gilles ignore comment ça se passera. Une chose est sûre : “Mes enfants ne reprendront pas”. Selon lui, peu de jeunes ont envie de faire ce métier qu’ils jugent “trop dur”. “Il faut avoir de l’argent. L’achat du bateau, du moteur, l’entretien... tout est devenu cher”, estime-t-il.



“DUNE DU TREUSTEL LES ARBRES ET LE BLOCKHAUS RETIRÉS

Démarrés mi-novembre, les travaux de confortement de la dune du Treustel devraient être terminés d'ici la fin de l'année. 380 arbres ont été abattus et le blockhaus a été détruit.

“Les 380 cyprès et pins de la dune du Treustel ont été coupés à ras mi-novembre”, annonce Guillaume Esteva-Kermel, chargé de mission PAPI (Programme d'Action et de Prévention des Inondations) au SIVOM. Cette opération a été jugée nécessaire par le SIVOM et le bureau d'études Egis, chargé d'analyser tous les risques encourus en cas de submersion marine. Le cordon dunaire, plus particulièrement au niveau de la dune du Treustel, demeure fragile. “Couper ces arbres nous permettra de mieux intervenir sur cette portion. Le but est vraiment de protéger la dune et son environnement”, précise Guillaume Esteva-Kermel. Les arbres ont été coupés à ras, et non abattus entièrement. Conserver leurs bases permet de maintenir une certaine stabilité de la dune. Cette opération n'est pas une première. Le chargé de mission rappelle : “Sur tout le trait de côte, il y avait ce type d'arbres. Au fil des années, ils ont dû être enlevés. Il faut bien comprendre que ces arbres ne sont pas naturels à cet endroit. Ils ont été plantés dans les années 70”. La dune était alors non-végétalisée. La plantation de ces arbres s'est faite selon la “politique de l'époque”. Cependant, ni les cyprès ni les pins ne sont des remparts naturels. En cas de tempête, il y a même des risques de surverse : les vagues passent entre et par-dessus les arbres. “Cela peut avoir des graves conséquences pour la dune et le Polder”. Il est fréquent de retrouver des arbres couchés, détruits par les vagues. “Dans ces cas-là, il faut absolument les enlever. Et ça coûte bien plus cher de faire venir une entreprise en urgence”.



DESTRUCTION DU BLOCKHAUS

Le blockhaus (casemate), construit pendant la Seconde Guerre mondiale, a été détruit fin novembre. Il favorisait la concentration des houles, un phénomène d'érosion se réalisait de part et d'autre du bâtiment. “Si nous l'avions laissé, le cordon dunaire aurait reculé”. Avant lui, trois autres blockhaus ont été enlevés en 2010. Après le retrait des arbres et du blockhaus par l'entreprise de travaux publics Barazer (Gourin), la dune a bénéficié de travaux de confortement. “Début décembre, nous avons profité des grandes marées pour récupérer du sable à Pen Morvan, naturellement stocké à



/// Fin novembre, les arbres et le blockhaus ont été retirés de la dune dans un souci de protection.

cet endroit grâce à la dérive littorale”, rappelle Guillaume Esteva-Kermel. Des oyats “dont le système racinaire permet de maintenir le cordon dunaire” ont été plantés et des ganivelles posées.

■ SIVOM. Au 1^{er} janvier 2018, les compétences “Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations” (GEMAPI) et “assainissement” seront transférées du SIVOM à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud. Le Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) sera alors porté par la CCPBS. Guillaume Esteva-Kermel, chargé de mission PAPI, et Nathalie Corbel, agent administratif, travailleront à partir de cette date non plus à Roscanvel, mais aux services techniques de la CCPBS, basés à Plobannalec-Lesconil. Ces transferts s'intègrent au dispositif de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République).

■ CCPBS : DES COMPOSTEURS À PRIX RÉDUITS. La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud propose à la vente deux modèles de composteurs : 300 ou 620 litres. Ces composteurs sont robustes et garantis 5 ans. Ils sont fabriqués à partir de plastique 100 % recyclé. Un Brass'compost est aussi proposé à l'achat. Cet outil permet de remuer plus facilement le compost. Il est vendu 10 €. Le composteur de 300 litres est vendu 18 € et celui de 620 litres 31 €. Les achats se font auprès des services techniques de la CCPBS, au lieu-dit Kérist, à Plobannalec-Lesconil, ouverts du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Le règlement se fait uniquement par chèque. Contact : 02 98 87 80 58.

CHAPELLE DE LA CLARTÉ LA LÉGENDE DE GUILLAUME GRALL

Dans quelques mois, la réhabilitation de la Chapelle de la Clarté aura commencé. Initialement dédiée à Saint-Vennec, la Chapelle de Notre-Dame de la Clarté regorge de souvenirs. Derrière l'autel, un vitrail raconte l'histoire de Guillaume Grall, un paysan qui aurait retrouvé la vue grâce à l'eau de la fontaine.



/// Un détail du vitrail où l'on reconnaît Guillaume Grall tenant sa jument Jeannette. Derrière lui se trouve son frère Alain.

C'était à la fin du XIX^e siècle, en 1891. La vie est rude. L'argent rare. Les croyances abondantes. Guillaume Grall est paysan à Elliant. Il est plutôt chanceux. Ses terres sont riches. Père de famille nombreuse, Guillaume perd, petit à petit, la vue. Un terrible coup du sort pour lui. "Toute sa famille se reposait sur ses épaules", raconte Anne-Marie Le Mut, auteur de plusieurs articles à ce sujet et passionnée d'histoire. "Il se disait que perdre la vue serait une catastrophe pour travailler ses terres". Guillaume Grall, comme tous les Bretons à cette époque, est un fervent croyant. Il sait qu'il existe, au cœur du Pays bigouden, une fontaine miraculeuse. Elle est située au pied de la chapelle de la Clarté. "À la Clarté, en Combrit, un tissu gorgé de l'eau de la fontaine sert à soigner la vue", indique le journaliste Erwan Chartier-Le Floch dans l'ouvrage *Clichés armoricains, une Bretagne pittoresque et insolite* ⁽¹⁾. Et de préciser plus loin dans l'ouvrage : "La présence de fontaines sacrées semble remonter à la plus haute Antiquité".

JEANNETTE LA PROMISE

En 1891, lors du pardon de la Clarté, qui a lieu le deuxième samedi de septembre, Guillaume Grall part d'Elliant en compagnie de son frère Alain. Il supplie Notre-Dame de la Clarté : "Itron Varia ar Sklaerded, rendez-moi la vue ! Et je vous promets, dès que je rentrerai chez moi, de vendre la première bête que je verrai et de distribuer l'argent aux pauvres" ⁽²⁾. Ces paroles ont été recueillies et transmises par des témoins jusqu'à aujourd'hui. Sur la route pour rentrer chez lui, le paysan demeure silencieux. Quand, soudain, il s'écrie : "Alain ! Alain ! Je vois ! Je vois !". Notre-Dame de la Clarté l'a entendu. Guillaume Grall a retrouvé la vue. Le pas pressé, il arrive dans sa ferme. Sa jument Jeannette galope vers lui. C'est sa jument préférée. "Une promesse est une promesse", se dit Guillaume, mais il adore cette bête. Il n'arrive pas à se résoudre à abandonner Jeannette. Au lieu de vendre Jeannette, comme il l'avait promis à Notre-Dame de la Clarté, il se sépare d'un autre cheval, bien plus cher. Quelques mois plus tard, Guillaume Grall redevient aveugle. "Itron Varia ar Sklaerded, pardonnez-moi !". Honteux et malheureux, Guillaume décide de retourner au pardon de la Clarté avec Jeannette en 1892. De nouveau, il supplie Notre-Dame de la Clarté de lui rendre la vue. Jeannette est mise aux enchères. Elle est vendue. "Donne l'argent aux pauvres, dit Guillaume à son frère. Maintenant, mon vœu est accompli". Son frère Alain vient vers lui et lui tend le licou de Jeannette : "C'est moi qui l'ai achetée". Le vitrail du chœur de la chapelle raconte cette histoire. "C'était la bande-dessinée de l'époque", rappelle Anne-Marie Le Mut. "Il a été fait d'après les dessins de Pauline de la Jarrige, fille du peintre Combritois Lucien Simon". Reprenant les symboles du christianisme, le visage de Guillaume Grall est très ressemblant.



"Encore aujourd'hui des croyants viennent prier Notre-Dame de la Clarté pendant les pardons". Mais, selon Anne-Marie Le Mut, plus aucun miracle ne s'y est produit...

(1) Erwan Chartier-Le Floch, Christian Le Corre, "Clichés armoricains, une Bretagne pittoresque et insolite". Editions Coop Breizh, 2017. L'ouvrage est disponible à la médiathèque.

(2) Les propos de Guillaume et Alain Grall proviennent de l'article d'Anne-Marie Le Mut, "Jeannette, la jument de lumière", Cheval Magazine, Décembre 1983.



LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE

La restauration commencera dans quelques mois.

Au programme : réfection de la charpente, remplacement des crochets et des ardoises de la couverture, suppression des joints intérieurs et extérieurs, révision du réseau d'eaux pluviales...

Pour les financer, un mécénat populaire est mené avec la Fondation du Patrimoine. À ce jour, plus de 71 404 € ont été récoltés grâce au soutien de 107 donateurs.

En novembre, la commune a reçu le Grand Prix Pèlerin du Patrimoine. Par ce prix, 8 000 € ont été versés à la commune par la Fondation du Patrimoine, partenaire de l'opération. "Nous avons obtenu ce prix, grâce à la forte implication de Mein ha Dour, qui a su fédérer la population autour de ce projet. 255 signatures ont été recueillies, dont 149 par l'association", précise Brigitte Le Gall-Le Berre. Le mécénat est toujours en cours.

Plus d'informations sur le site : www.combrit-saintemarine.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE 1400 PARTICIPANTS

Les 16 et 17 septembre se sont déroulées les Journées européennes du Patrimoine. Pour l'occasion, l'Abri du Marin et le Fort de Sainte-Marine étaient ouverts et propo-

saient des animations liées au thème de cette 34^e édition "Jeunesse et Patrimoine". 1 400 personnes y ont participé. 670 personnes les avaient suivies en 2016.



MÉDIATHÈQUE DES BÉNÉVOLES PROFESSIONNELLES DU LIVRE

Depuis sa naissance en 1991, la bibliothèque de Combrit peut compter sur le soutien de ses bénévoles. Volontaires, déterminées, passionnées, elles sont une douzaine de personnes à participer aux actions de ce lieu culturel devenu médiathèque en 2013.



Au total, la médiathèque de Combrit Sainte-Marine possède plus de 8 000 documents (livres, audios et vidéos) et compte 600 abonnés, hors scolaires. *“Beaucoup de personnes viennent pour discuter, échanger”.*

De lieu culturel, la médiathèque de Combrit Sainte-Marine est devenue, au fil du temps, un lieu de vie.

> La médiathèque est ouverte le lundi de 10 h à 12 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h 30.
> Tél. 02 98 51 90 81.

/// De gauche à droite, au premier rang : Simone Arnaud, Annie-France Canévet, Marie-Pierre Tymoigne, Martine Barbedienne et Martine Guégaden.

Au second rang : Jacqueline Le Letty, Jacqueline Beaufret, Andrée Diquélou, Gaëlle Le Theuff et Jacqueline Castric. Absentes sur la photo : Fabienne Le Pape, Annie Jault, Mona Guimont et Maria Andro.

“Jacqueline Le Letty est la mémoire de la médiathèque”, clame d'emblée Annie-France Canévet, responsable de la médiathèque. “Elle est là depuis le début”. La pétillante septuagénaire est effectivement la première bénévole de la bibliothèque de Combrit. En 1991, Jacqueline Le Letty, entraînée par sa fille, participe à la création de ce lieu dédié à la culture. En 1992, l'association Plaisir de lire à Combrit Sainte-Marine donne naissance, en collaboration avec la municipalité, à la bibliothèque associative, située alors au Patronage. Quelques mois plus tard, la bibliothèque déménage et s'installe dans une petite maison à proximité de l'école publique du Bourg. “À l'origine, nous étions quatre bénévoles. Léon Héot était le président”, rappelle Jacqueline Le Letty.

L'équipe suit alors des cours à la Bibliothèque du Finistère : méthode de classification, accueil du public, équipement du livre... *“Pour couvrir les livres, j'utilise toujours la même méthode”.* En 2008, la bibliothèque devient municipale. En 2013, elle s'installe à Croas-Ver et devient médiathèque.

DE 43 À 80 ANS

Les bénévoles sont des professionnelles du livre aguerries. *“Contrairement à ce que l'on peut penser, la médiathèque est un lieu en perpétuel mouvement. Les bénévoles doivent s'adapter et avoir certaines compétences”,* précise Annie-France Canévet. Les connaissances dans le circuit du livre, le fonds documentaire, l'informatique sont des véritables atouts pour la responsable. *“Les bénévoles n'ont pas l'obligation de tenir des permanences, même si beaucoup viennent pour être en contact avec le public”.*

Peu de jeunes franchissent le pas. *“La moyenne d'âge des bénévoles tourne autour des 70 ans. La plus jeune à 43 ans. Et nous venons de fêter les 80 ans de la plus âgée”.* Les mineurs ne peuvent pas s'investir dans cette mission. *“Il nous faut des adultes responsables, capables de tenir des permanences”.* Celles-ci sont toujours assurées par un binôme. *“L'un peut ainsi accueillir le public, faire l'enregistrement des départs et des retours des prêts, s'occuper des abonnements. Et l'autre peut conseiller et ranger les rayons”.*

■ MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE UNE QUARANTAINE DE SPECTATEURS



Dans le cadre du Mois du film documentaire, *“Entre deux sexes”* a été projeté à l'espace sportif. Ce film aborde de manière sensible et juste la situation des personnes intersexes. La réalisatrice, Régine Abadia, a répondu aux questions des spectateurs. Une quarantaine de personnes était présente.

ABRI DU MARIN UN VOYAGE VERS LES MYSTÈRES DE LA MER

Inaugurée en novembre, la nouvelle exposition de l'Abri du Marin entraîne le visiteur vers un imaginaire marin rempli de contes merveilleux et de légendes effrayantes où vivent des créatures fantastiques. *Il était une fois... Contes et légendes de la mer* est à découvrir toute l'année.

Inaugurée en novembre, la nouvelle exposition de l'Abri du Marin "invite le spectateur vers ces histoires de marin racontées lors des veillées au coin de la cheminée, ces histoires qui font peur ou qui font rêver", raconte Nolwenn Acquitter, animatrice culturelle. *Il était une fois... Contes et légendes de la mer* est l'aboutissement d'un travail de plusieurs années. Intrigante, violente, effrayante, la mer demeure un élément fascinant. L'exposition remonte aux origines des mythes fondateurs. "Dans toutes les grandes civilisations, des croyances et des légendes se sont créées autour du monde maritime". La traversée de l'eau marque souvent le passage vers un autre monde, idyllique ou chaotique.

LITTÉRATURE, CINÉMA ET SCULPTURE

Pour raconter ces légendes d'hier à aujourd'hui, des illustrations, des objets,



/// Des sculptures de Joël de Kerros et Youn Capitaine sont exposées.

des gravures sont présentés, issus parfois de la culture populaire. "Le cinéma et la littérature puisent dans ces légendes". Dans *Les travailleurs de la Mer*, Victor Hugo confronte ainsi l'homme à la nature sauvage et indomptée qu'est l'océan. Autre exemple : dans la bande dessinée *Biguden*, Stan Silas met en scène le "bugul noz", le berger de nuit qui vient chercher les personnes égarées à la tombée de la nuit sur la grève. À l'entrée de l'Abri du Marin, une figure de proue accueille le visiteur. "Elle a été fabriquée par Joël de Kerros", précise Nolwenn Acquitter. "La proue était utilisée par les navires pour effrayer l'ennemi, pour porter chance ou pour rendre hommage à quelqu'un". Près de cette sirène en bois, on retrouve une sculpture de Youn Capitaine et



une illustration en papier de Bernard Jeunet. De nombreux autres supports sont à découvrir. Des animations temporaires seront proposées tout au long de l'année. L'exposition est en place jusqu'en novembre 2018.

> Plus d'infos au 02 98 51 94 40



FÊTE DE LA BRETAGNE : DU 25 AU 27 MAI 2018

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité, en lien avec des associations locales, participe à la Fête de la Bretagne.



"KEROCK'N ROLL" : Red Cardell en tête d'affiche

Samedi 26 mai, les *Red Cardell* mettront le feu au parc de Kérobistin. Pour la deuxième édition de *Kerock'n roll*, la *Cassociation* poursuit son ambition de proposer des concerts survoltés. Les rappeurs *KrisMenn & Alem* assureront la première partie. Le groupe *Buzzard*

Buzzard clôturera la soirée. Comme l'an passé, des sculptures de Marc Morvan seront présentées. De jeunes graffeurs, invités par l'association *Astérismes*, s'exprimeront artistiquement tout au long de la soirée.

> Entrée libre.

"RENDEZ-VOUS CONTES" : Première édition

"Le but de ce festival est de créer des liens entre l'exposition *Il était une fois... Contes et légendes de la mer et la médiathèque*", assure Nolwenn Acquitter, animatrice culturelle à l'Abri du Marin. Annie-France Canévet, responsable de la médiathèque, d'enchérir : "Et de proposer des animations pour les familles".

Du 25 au 27 mai aura lieu la première édition de *Rendez-vous contes*. Le conte sera ainsi mis à l'honneur dans trois endroits différents de la commune : à l'Abri du Marin, à la médiathèque et à l'espace sportif de Croas-Ver.

Seront au programme : un atelier d'écriture, des balades contées par Fiona MacLeod, une conférence sur "Les femmes dans la mythologie grecque"... "Et plein d'autres surprises !", annonce Brigitte Le Gall-Le Berre. La programmation complète sera dévoilée prochainement.



L'AGENDA...

24

DÉCEMBRE 2017

APRÈS-MIDI JEUX

MERCREDI 20 DÉCEMBRE
de 16 h à 18 h / Médiathèque

Yann Droumaguet, de la *Boîte des jeux*, invite petits et grands à découvrir des jeux de société.

Entrée libre / Contact : 02 98 51 90 81

ANIMATION DE NOËL

SAMEDI 23 DÉCEMBRE

à partir de 17 h 30 / Port de Sainte-Marine



Le groupe *Amarine Electric Jazz* animera la soirée. Le feu d'artifice sera tiré depuis l'Odét à 18 h. Des gâteaux, préparés par les Associations de parents d'élèves des écoles, seront vendus. L'Association des Jeunes Combrtois vendra des kouigns.

Entrée libre / Contact : 02 98 51 94 40

EXPOSITION DE NOËL

Du SAMEDI 23 DÉCEMBRE 2017
au DIMANCHE 7 JANVIER 2018

Fort de Sainte-Marine

Comme tous les ans, la municipalité invite les artistes de la commune, les enfants des écoles et du centre de loisirs à exposer leurs œuvres.

Entrée libre / Contact : 02 98 51 94 40

JANVIER 2018

LECTURE PARTAGE

MARDI 9 JANVIER

de 14 h à 15 h 30 / Médiathèque



Les amoureux de la lecture sont invités à partager leurs derniers coups de cœur littéraires.

Entrée libre / Contact : 02 98 51 90 81

VŒUX À LA POPULATION

VENDREDI 12 JANVIER

à 18 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

Entrée libre / Contact : 02 98 56 33 14

BRÛLAGE DES SAPINS DE NOËL

DIMANCHE 14 JANVIER

de 15 h à 19 h / Port de Sainte-Marine

Entrée libre.

Contact : APE de l'école de Sainte-Marine /
Véronique Clément / 06 31 46 85 84

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 19 JANVIER

de 10 h 30 à 12 h 30 / Médiathèque

Gaëlle Allard de Broc, animatrice, propose un atelier d'écriture : *Mouvement spontané d'écriture*. Possibilité d'assister gratuitement à une séance de découverte.

Tarif : 10 € / Contact : 02 98 51 90 81

FÉVRIER 2018

LECTURE PARTAGE

MARDI 6 FÉVRIER

de 14 h à 15 h 30 / Médiathèque

Entrée libre / Contact : 02 98 51 90 81

FEST-NOZ DE L'HIVER

SAMEDI 10 FÉVRIER

à partir de 18 h / Espace sportif de Croas-Ver



Les parents d'élèves de l'école de Sainte-Marine invitent les habitants à danser. Sur scène : *Bart & Hernie, Laetitia et Mathieu Riopel, Tangi Josset et Yannick Martin (photo), Teirgan* et bien d'autres surprises !

Entrée payante.

Contact : Véronique Clément / 06 31 46 85 84.

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 16 FÉVRIER

de 10 h 30 à 12 h 30 / Médiathèque

Avec Gaëlle Allard de Broc.

Tarif : 10 € / Contact : 02 98 51 90 81

ATELIER D'ÉCRITURE ITINÉRANT DU SUD-CORNOUAILLE

JEUDI 22 FÉVRIER

de 14 h à 16 h 30 / Abri du Marin

La thématique de l'année des ateliers d'écritures est *Semer des mots*.

Entrée libre.

Contact : ateliercornouaille@free.fr

APRÈS-MIDI JEUX

MERCREDI 28 FÉVRIER

de 16 h à 18 h / Médiathèque

Avec Yann Droumaguet.

Entrée libre / Contact : 02 98 51 90 81

AU PRINTEMPS EXPOSITION PHOTO

La médiathèque participe de nouveau au Festival de photos du Guilvinec "L'Homme et la Mer". Des photos invitant au voyage seront exposées dans les jardins publics de la commune.

MARS 2018

LECTURE PARTAGE

MARDI 6 MARS

de 14 h à 15 h 30 / Médiathèque

Entrée libre / Contact : 02 98 51 90 81

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 16 MARS

de 10 h 30 à 12 h 30 / Médiathèque

Avec Gaëlle Allard de Broc.

Tarif : 10 € / Contact : 02 98 51 90 81

UN DIMANCHE AU JARDIN

DIMANCHE 18 MARS

de 10 h à 18 h / Espace sportif de Croas-Ver

Pour la troisième année consécutive, la municipalité continue sa collaboration avec les associations et les professionnels de la commune.

Entrée libre / Contact : 02 98 51 94 40

19-MARS 1962

LUNDI 19 MARS

à 18 h / Monument aux Morts

Cérémonie organisée par la FNACA et la municipalité.

Contact : 02 98 56 33 14

AVRIL 2018

LECTURE PARTAGE

MARDI 3 AVRIL

de 14 h à 15 h 30 / Médiathèque

Entrée libre / Contact : 02 98 51 90 81

ATELIER D'ÉCRITURE ITINÉRANT DU SUD-CORNOUAILLE

JEUDI 5 AVRIL

de 14 h à 16 h 30 / Abri du Marin

Entrée libre / Contact : ateliercornouaille@free.fr

SOIRÉE COUSCOUS

SAMEDI 7 AVRIL

à partir de 18 h / École de Sainte-Marine

Organisé par l'APE.

Contact : Véronique Clément / 06 31 46 85 84

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 13 AVRIL

de 10 h 30 à 12 h 30 / Médiathèque

Avec Gaëlle Allard de Broc.

Tarif : 10 € / Contact : 02 98 51 90 81

COMPÉTITION DE PÉTANQUE

SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 AVRIL

de 9 h à 22 h / Croas-Ver

Championnat du Finistère tripléte promotion et championnat doublettes jeunes.

Contact : Alexis Flochlay / 06 13 93 06 76



EXPOSITION

DU LUNDI 23 AU DIMANCHE 29 AVRIL
de 14 h à 18 h / Fort de Sainte-Marine



L'échange culturel se poursuit entre l'association *Les Reflets* de Sainte-Marine et le collectif d'artistes de Kelkeim.

Entrée libre.

Contact : Michel Diquélou / 06 76 77 57 97

MAI 2018**8-MAI 1945**

MARDI 8 MAI

11 h / Monument aux Morts

Cérémonie organisée par l'Union Bretonne des Combattants et la municipalité.

Contact : 02 98 56 33 14

APRÈS-MIDI JEUX

MERCREDI 9 MAI

de 16 h à 18 h / Médiathèque



Avec Yann Droumaguet.

Entrée libre / Contact : 02 98 51 90 81

33^e ÉDITION DU MONDIAL PUPILLES
DU JEUDI 10 AU DIMANCHE 13 MAI
à Croas-Ver

Contact : École de foot de Combrit
Sainte-Marine, Ile-Tudy et Tréméoc :
Claude Garin / 06 58 15 90 90 / www.csmfc.fr

LECTURE PARTAGE

MARDI 15 MAI

de 14 h à 15 h 30 / Médiathèque

Entrée libre / Contact : 02 98 51 90 81

SPECTACLE DE DANSE POLYNÉSIE
SAMEDI 26 MAI

à partir de 18 h / Espace sportif de Croas-Ver

Organisé par la section Ori Tahiti de l'association *Team Marara Va'a*.

Contact : Monik In / 06 18 81 43 33 / monik.in@live.fr

ATELIER D'ÉCRITURE
VENDREDI 25 MAI

de 10 h 30 à 12 h 30 / Médiathèque

Avec Gaëlle Allard de Broc.

Tarif : 10 € / Contact : 02 98 51 90 81

FÊTE DE LA BRETAGNE
"RENDEZ-VOUS CONTES"

Du MERCREDI 23 MAI
au DIMANCHE 27 MAI

de 10 h à 18 h / Abri du Marin / Médiathèque / Espace sportif de Croas-Ver

Rencontres avec des auteurs, atelier d'écriture, jeux de société, concours photos...

Contact : 02 98 51 90 81

KEROCK'N ROLL

SAMEDI 26 MAI

à partir de 18 h / Parc de Kérobistin



À l'invitation de la *Cassociation*, plusieurs artistes seront présents : Marc Morvan et ses sculptures marines, l'association *Astérismes*, les rappeurs *Kris-Menn & Alem*, *Red Cardell* (photo) et *Buzzard Buzzard*. Restaurant et buvette sur place.

Entrée libre.

JUIN 2018**LECTURE PARTAGE**

MARDI 5 JUIN

de 14 h à 15 h 30 / Médiathèque

Entrée libre / Contact : 02 98 51 90 81

PUCES NAUTIQUES

DIMANCHE 17 JUIN

toute la journée au Port de Sainte-Marine

Organisées par l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de l'Odét.

Entrée libre.

Contact : Daniel Maréchal / 06 82 93 69 14

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 22 JUIN

de 10 h 30 à 12 h 30 / Médiathèque

Avec Gaëlle Allard de Broc

Tarif : 10 € / Contact : 02 98 51 90 81

FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 23 JUIN

à partir de 18 h dans les rues de Sainte-Marine

Organisée par la *Cassociation*.

Contact : Johan Monfort / 06 60 73 35 57

JUILLET 2018**KERMESSE**

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

à partir de 15 h / Kérobistin (date à confirmer)

L'APE de l'école Notre-Dame de la Clarté.

Contact : Virginie Le Besconte / 06 49 02 71 74

LES VOILES DE SAINTE-MARINE

VENDREDI 5 et SAMEDI 6 JUILLET

Kérobistin / Golf de Kerbernez, à Plomelin

3^{ème} édition de cette manifestation mêlant régates de caravelles et parties de golf.

Contact : Michel Biger / 06 80 23 13 66

TE AÏTO 2018

SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 JUILLET

Parc de Kérobistin / Espace sportif de Croas-Ver



Sélectif national pour le Championnat de France de pirogues, kayaks et paddles à Kérobistin.

Contact : François Hélias / 06 62 81 58 71
fanchhelias@hotmail.fr

FÊTE DE LA GODILLE

DIMANCHE 9 JUILLET

à partir de 10 h / Port de Sainte-Marine

Organisée par l'APE de l'école de Sainte-Marine.

Entrée libre.

Contact : Véronique Clément / 06 31 46 85 84

TOUTE L'ANNÉE...**Exposition**

"IL ÉTAIT UNE FOIS... CONTES ET LÉGENDES DE LA MER"
JUSQU'EN NOVEMBRE 2018

Abri du Marin (Quai Jacques de Thézac)



- Ouvert pendant les vacances scolaires : du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h
- Hors vacances scolaires : du jeudi au dimanche de 14 h à 18 h
- Du 15 juin au 15 septembre : tous les jours sauf le lundi et le mardi matin

Tarifs : 2€, 1€ en réduit,
gratuit pour les moins de 12 ans / 02 98 51 94 40

MARCHÉ DE SAINTE-MARINE
TOUS LES MERCREDIS

de 8 h à 13 h / Place de Grafenhausen

bigoudenjoy
PAYS BIGOUDEN / BRETAGNE

OFFICE DE TOURISME

Place de Grafenhausen

02 98 56 48 41

Hors saison :

le lundi et le mercredi : 9 h 30 - 12 h 30

Pendant les vacances scolaires :

du lundi au vendredi : 9 h 30 - 12 h 30

Pendant l'été : du lundi au samedi

9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h

VIE SCOLAIRE

338 enfants ont fait leur rentrée dans les trois écoles de la commune. Outre les apprentissages classiques, la vie scolaire leur permet de découvrir des activités, de faire des rencontres et de voyager.

École PUBLIQUE DU BOURG

UNE SEMAINE DE SKI DANS LES ALPES

“Le grand projet de l’année est la classe de neige pour les élèves de CM2”, annonce Sandrine Salaün, directrice. Les enfants partiront vers les pistes enneigées de Saint-Jean d’Aulps, en Haute-Savoie, du 8 au 15 janvier. Une semaine où la découverte du ski et la construction d’igloo seront au programme. “Pas seulement ! Chaque jour, une correspondance se fera

avec une classe de l’école par un système de visio-conférence”, ajoute la directrice. Ils écriront également des articles pour alimenter un blog, dont l’accès sera limité aux parents d’élèves. Ils produiront un journal de bord informatique individuel. Les jeunes Combritois seront accompagnés des élèves de CE2-CM1 de l’école Georges-Le Bail de Plozévet.



ET AUSSI...

■ Les bouts de choux de petite section 1 et 2 et de moyenne section vont au cinéma, à Quimper. “Cet automne, ils sont allés voir Monsieur Bout-de-Bois. D’ici la fin de l’année scolaire, deux nouvelles séances seront organisées”.

■ Au printemps, les moyennes et grandes sections feront des séances de poney au Centre équestre de Pont-l’Abbé.

■ La découverte de l’art est au programme de l’année des CE1 et CE2. Grâce à l’association Artothèque scolaire, à l’école du regard, les enfants peuvent emprunter des œuvres d’art et travailler autour. Une visite au musée des Beaux-Arts de Quimper et une rencontre avec l’artiste Béatrice Giffo sont prochainement prévues.

■ Pour les CP, CE1 et CE2, c’est la science qui est au cœur de l’année. Les enfants découvrent le bois de Roscouré, chaque saison, en compagnie de Steven Hélias, animateur à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud.

■ De leur côté, les CP, CE2 et CM1 iront visiter, en mai, la Cité de la pêche Haliotika, au Guilvinec.



/// Tout au long de l’année, les CE1-CE2 découvrent l’art. Ici, des élèves travaillent autour de l’œuvre “Méandres” d’Olivier Michel.



École NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ.

CLASSE DÉCOUVERTE DANS LE PÉRIGORD

Du 4 au 8 juin, les 86 élèves de primaire séjourneront dans le Périgord. *“Ce sera une classe découverte où les enfants partiront sur les traces du passé, de la Préhistoire et du Moyen-Âge”*, indique Laurence Rolland, directrice.



/// Après avoir découvert les trésors du bois de Roscouré, les petits de maternelle laissent exprimer leurs imaginations lors d'ateliers land-art.

Ils apprendront, entre autres, à fabriquer des armes d'époque et à faire du feu. Les enfants seront accompagnés de cinq enseignantes et cinq enseignants à la retraite.

ET AUSSI...

■ Depuis le début de l'année scolaire, les petits de maternelle découvrent les cinq sens. Le toucher, l'ouïe, le goût, la vue et l'odorat sont sollicités à travers des activités. Cet automne, ils sont allés au Bois de Roscouré. Des sorties au Musée des Beaux-Arts de Quimper, des rencontres sur l'éveil musical et une visite au Manoir de Kernault, à Quimperlé, auront lieu dans les prochains mois.

■ “Trans'arts” permet la découverte, l'apprentissage et la mise en pratique de la photographie. *“Par exemple, les élèves de CM ont rencontré un professeur d'arts plastiques et collaborent avec les 6^e du collège Saint-Gabriel. L'objectif est qu'une exposition soit présentée conjointement*

dans les deux établissements d'ici la fin de l'année scolaire”. Les enseignants de Notre-Dame de la Clarté ambitionnent de lier ce projet à différentes disciplines.

■ La découverte d'autres activités sportives est également proposée. Cet automne, il y avait du basket et du rugby. *“On démarre un nouveau cycle de découverte avec le kin-ball”*. Ces sports sont mis en place en parallèle des habituelles activités, comme l'athlétisme, la piscine et la voile.

■ De leurs côtés, les élèves de CP poursuivent leurs échanges avec une classe de Carhaix. *“Ils envoient des courriers, des vidéos... Ça les motive pour écrire et créer des projets ensemble”*.

École DE SAINTE-MARINE CLASSE DE NEIGE EN MARS

À la fin de l'hiver, les 23 enfants de CE2-CM1-CM2 prendront la direction des Alpes. *“Ils partent en classe de neige à la station de Val Cenis du 25 au 31 mars”*, précise Aurélie Guizio, directrice.

Sont d'ores et déjà prévues : des séances de ski tous les jours, la visite d'une fromagerie et des balades en raquette. Le programme définitif devrait être dévoilé en janvier.

ET AUSSI...

■ L'autre projet de l'année des CE2-CM1-CM2 est la création d'une chanson en collaboration avec l'artiste Michèle Buirette. Un travail qui s'inscrit dans le cadre du dispositif *Migra'Sons*. *“Les enfants écrivent sur le thème de l'errance, du déplacement, de la migration, qu'elles soient animales ou humaines”*, explique la directrice. La chanson pourra être interprétée aux moments des *Rencontres chorales* et lors d'un autre événement.

■ Cet automne, les plus grands ont suivi des séances de voile scolaire au *Centre nautique*. Elles reprendront au printemps.

■ De leur côté, les maternelles et les GS-CP-CE1 ont participé à la *Semaine du goût* cet automne. L'occasion pour eux de déguster des légumes anciens.

“Ils ont rencontré des commerçants locaux et ont cuisiné avec eux des chips de légumes et des pizzas”.

■ À partir de janvier, les maternelles feront de l'éveil corporel auprès de l'association de danse Tamm Kreiz.

■ Depuis décembre, les élèves du CP au CM2 vont à la piscine Aquasud de Pont-l'Abbé apprenant ainsi à nager et à être à l'aise dans l'eau.

■ Certains projets rassemblent parfois toutes les classes. Ainsi, après avoir préparé le Marché de Noël et l'exposition d'arts visuels de Noël au Fort de Sainte-Marine, les 58 enfants de l'établissement participent au prix littéraire des *Incorruptibles*. *“En mai, chaque niveau désignera un livre coup de cœur parmi les cinq ouvrages proposés”*.



/// Cet automne, les maternelles et les GS-CP-CE1 ont participé à la *Semaine du goût*. La dégustation de légumes anciens, comme le topinambour, le rutabaga ou bien le radis noir, était proposée.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Le 14 novembre, les membres du Conseil municipal des jeunes ont rencontré Jacques Beauvils en mairie. L'occasion pour l'édile de leur transmettre les rouages de la citoyenneté. Le premier conseil municipal des jeunes aura lieu en janvier. Les jeunes conseillers sont en binôme, chacun ayant un remplaçant : Simon Queffelec et Arthur Lucas, Anouk Daniel et Lucie Lebranchu, Emma Garnier et Elia Tual, Gaspard Almagrida et Yanis Mebrouk, Jeanne Bujard et Noé Almagrida, Malo Le Berre et Arthur N'Guyen, Romane Le Carreres et Léane Marzin, Lilia Champion et Pauline Le Carreres, Kilian Diligeart et Tristan Joncour.



SEMAINE DU GOÛT

UNE PREMIÈRE PARTICIPATION RÉUSSIE

Du 9 au 13 octobre, les papilles des enfants de la commune étaient éveillées. Pour la première fois, la municipalité participait à la *Semaine du goût*, un événement national. "C'est une collaboration entre le service enfance-jeunesse et le restaurant scolaire", explique Léa Rouffy, directrice adjointe du service. Ainsi, tous les midis, l'équipe du restaurant concoctait un menu selon une spécialité régionale (montagnard, antillais, etc.). Et les après-midis, les 140 enfants des TAP suivaient des séances de dégustation autour du pain, du fromage, du miel... "Que des produits bios et locaux", insiste Olivier Starosta, chef gérant du restaurant scolaire. Le mercredi, une cinquantaine d'enfants du Centre de loisirs participait à cette semaine gustative. "Nous avons préparé un repas crêpes. Les petits dressaient les tables. Les grands, eux, faisaient le service et débarrassaient", rappelle Marie Le Maout, directrice du service.

> **La prochaine Semaine du goût aura lieu en octobre 2018.**



TAP EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE

Depuis 2014, les enfants des écoles publiques de la commune bénéficient des Temps d'Activités Périscolaires. Accro-sport, initiation au basket, atelier Kapla, découverte d'instruments de musique, etc... le programme de l'année est riche. "L'idée est d'attiser leur curiosité et de les amener vers l'autonomie", explique un animateur. Ici, les élèves de CE2-CM1-CM2 de Sainte-Marine fabriquent leurs propres jeux de société.

ASSOCIATION DES JEUNES COMBRITTOIS

DIRECTION LA VENDÉE AU PRINTEMPS

L'AJC organise, tout au long de l'année, des événements en faveur des jeunes de la commune. Du 23 au 29 avril, 59 jeunes prendront la direction de la Vendée, au parc d'aventure Indian Forest. Des actions de vente de tombolas, de gâteaux et de porte-clés permettent à l'AJC de financer une partie du séjour et des soirées.

> **Plus d'informations au 02 98 56 74 18.**



FÊTE DE LA FAMILLE

SUCCÈS DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Dimanche 19 novembre, l'espace sportif de Croas-Ver accueillait la deuxième édition de la *Fête de la Famille*. Cet événement était organisé par le Réseau parentalité du Pays Bigouden. Plus de 800 personnes y ont participé. Petits et grands étaient ensemble pour suivre des ateliers ou bien des animations comme "Faites-vous tirer le portrait !", le tir à l'arc, le coffre des korrigans ou bien le rétrogaming (la découverte de jeux vidéo anciens).

VACANCES SCOLAIRES

L'ALSH S'ADAPTE

■ Les vacances d'hiver auront lieu du samedi 24 février au lundi 12 mars.

■ Initialement prévues du 21 avril au 7 mai, les vacances de Pâques seront décalées. Ainsi, les enfants de Combricit Sainte-Marine (zone B) seront en vacances du mercredi 25 avril au lundi 14 mai.

■ Les grandes vacances d'été commenceront le samedi 7 juillet.

Le Centre de loisirs s'adapte à ce calendrier.

> **Plus d'informations au 02 98 56 74 18.**

MAIRIE DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES

Cet automne, certains agents ont quitté la commune pour une retraite bien méritée.



Jean-Yves L'Helgouarc'h, responsable des espaces verts, a ainsi quitté ses fonctions en septembre après 39 ans de bons et loyaux services. Le passionné des plantes est remplacé par Mikaël Le Naour, précédemment agent technique aux espaces verts de Plogonnec.



En octobre, Claudie Scotet, responsable du service urbanisme, a fait valoir ses droits à la retraite, après 40 ans passés au sein de la collectivité. Adeline Le Bihan a intégré le service.



En novembre, Marie-Yvonne Salaün, agent technique, a également fêté son départ en retraite. Elle a commencé à travailler pour la commune en 1998. Elodie Danion la remplace depuis quelques semaines.

LILIANE TANGUY DÉPUTÉE DE LA 7^E CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

Liliane Tanguy a été élue députée de la 7^e circonscription du Finistère en juin 2017, pour un mandat de cinq ans. Cadre administrative à l'hôpital de Lorient, Liliane Tanguy est également conseillère municipale à Combrit Sainte-Marine. À l'Assemblée Nationale, elle est membre de la Commission des affaires étrangères et vice-présidente de la Commission des Affaires Européennes. Son rôle est de représenter l'ensemble des citoyens du pays en votant les lois et en contrôlant l'action du gouvernement, tout en étant à l'écoute des attentes locales de sa



/// Lors de la rentrée des classes, Liliane Tanguy était venue rendre visite aux enfants. Ici, à l'école publique du Bourg.

circonscription. Sa permanence, située dans la résidence Pierre-Pichavant, rue du Prat, à Pont-l'Abbé, est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30.

> [Contact de la permanence parlementaire : 02 29 20 20 95](#)
> liliana.tanguy@assemblee-nationale.fr

PACS EN MAIRIE DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE

Depuis le 1^{er} novembre, le PACS peut être établi en mairie. Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie de leur domicile. Chaque partenaire doit apporter un extrait ou la copie intégrale d'acte de naissance, une pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille si besoin. Les dossiers doivent être déposés en mairie six semaines avant l'enregistrement du PACS.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE DÈS 16 ANS

Tous les jeunes Français, âgés de 16 ans, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Doivent être transmis : la carte nationale d'identité (ou passeport), le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance et un justificatif de domicile. Le recensement doit être effectué dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire. Une attestation sera alors remise. Celle-ci est obligatoire pour passer un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

11 NOVEMBRE DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 11 Novembre, Jacques Beauflis, maire, et les membres de l'Union Bretonne des Combattants ont rendu hommage aux soldats morts aux combats. Plusieurs personnes étaient présentes, dont des enfants de la commune.



/// La tombe des Anglais a été fleurie par des enfants.

CIMETIÈRE RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS

Le renouvellement des concessions du cimetière est à effectuer. Le service état-civil est en charge du suivi de celles-ci. Si elles sont arrivées à l'échéance, un courrier d'information est envoyé aux familles du défunt les invitant à se rapprocher du service état-civil. L'agent d'accueil pourra alors informer des modalités pratiques et financières de renouvellement ou d'abandon.

> [Plus d'informations au 02 98 56 33 14.](#)

LES NOUVELLES ENTREPRISES



BAZ MARINE

Après huit années passées à *Tudy Marine*, **Basile Péron** a créé sa propre entreprise par envie d'indépendance et d'évolution. *"Je me suis lancé en octobre 2016"*. **"Baz Marine"** est située dans la zone artisanale de Kerbénoën. Le mécanicien propose de réparer et d'entretenir les moteurs de bateaux. *"J'interviens sur les ports de Sainte-Marine, l'Île-Tudy, Bénodet et Loctudy"*, précise-t-il. *"Ça m'arrive d'aller directement chez les particuliers"*. Basile Péron fait également du dépannage au large des Glénan.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (horaires variables selon l'activité).

> **Zone artisanale de Kerbénoën**
06 38 62 49 16
bazmarine29@gmail.com



BIGOUD'N'CRÊPES

"J'ai toujours eu envie de faire ça !", clame fièrement **Yvane Péron**. Après avoir obtenu une formation de crêpier au Greta de Quimper, Yvane Péron a créé son activité **"Bigoud'N' Crêpes"** en juillet 2017. Elle choisit de travailler à bord d'une caravane *"pour la liberté et la relation différente que l'on a avec les clients"*. Tout au long de l'année, la jeune femme cuisine des crêpes au blé noir et au froment et des kouigns. *"L'été, je suis sur la plage de Kermor. Hors saison, je fais de l'événementiel"*. Des boissons et des glaces sont également mises en vente. *"Sur commande, je fais des crêpes à la douzaine"*, ajoute-t-elle.

> **06 74 73 65 25**
Facebook : *Bigoud'N'Crêpes*



NAILS & COLORS

Depuis juillet 2017, **Nolwen Pétilion** arpente le territoire bigouden à bord de sa caravane vintage **"Nails & Colors"**. La jeune femme propose des soins de manucure et du *nail art*. L'été, elle s'installe au marché de Sainte-Marine. *"Tout au long de l'année, je fais de l'événementiel, des mariages, des anniversaires, des baptêmes, des fêtes pour les entreprises... Je vais où l'on me demande"*, glisse-t-elle dans un sourire. Spécialisée dans le *nail art*, l'ancienne étudiante en graphisme, en esthétique et en onglerie s'adapte à l'envie de la cliente. Et du client masculin ? *"Effectivement, quelques hommes sont venus pour prendre soin de leurs ongles ou pour avoir des motifs"*.

> **06 03 24 30 72**
www.nailsandcolors.com
Facebook : *Nails and colors bzh*



PONEY CLUB

Depuis juillet 2017, six poneys et cinq chevaux du **"Poney club"** de Combrit Sainte-Marine pâturent près de l'anse du Pouldon. *"Nous avons envie de lancer une activité dans un secteur qui s'y prête"*, raconte **Christophe Gloanec**, propriétaire du Poney club. L'antenne de Club hippique de Pont-l'Abbé propose, tout au long de l'année, les mercredis et les samedis, aux enfants à partir de 5 ans, des séances d'initiation à l'équitation. *"Pour les petits de 3 à 5 ans, des promenades avec leurs parents tenant le poney en main sont organisées"*. Le dimanche est consacré aux promenades en famille.

Fermeture possible pendant l'hiver.

> **Le Haffond - 06 30 85 06 77**
chpla@wanadoo.fr



LA CUISINE

Frédéric Baron a ouvert en septembre **"La Cuisine"**, un restaurant où se mélangent cuisine italienne, produits de saison et découverte du goût. *"L'idée est vraiment de faire plaisir aux gens à travers une cuisine de qualité"*, appuie le patron. À La Cuisine, il est possible de déguster des pizzas, de boire un verre de vin, d'acheter de la mozzarella de bufflonne ou bien du jambon de Parme. Les pizzas sont toutes cuites au four à bois. Dans quelques mois, des séances "Partages de recettes" auront lieu. *"Les adultes pourront cuisiner leurs plats. Et les enfants aussi"*. Frédéric Baron est assisté de Michaël Péron.

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche de 11 h 30 à 14 h et de 19 h à 21 h 30 (fermé le jeudi et le samedi midi)

> **76 rue de l'Odet - 09 84 31 77 51**
Facebook : www.facebook.com/La-Cuisine-1777039105929697



Appel aux ENTREPRISES

**VOUS CRÉEZ
VOTRE ENTREPRISE ?**

**Vous souhaitez qu'une
présentation de votre activité
soit publiée dans les colonnes
du bulletin municipal ?**

**Contactez le service
communication au
02 98 56 74 25**

ou
**communication@
combrit-saintemarine.fr**



GROUPE MAJORITAIRE “ENSEMBLE POUR COMBRIT SAINTE-MARINE”

De l'intérêt général

Intérêt est un vocable qui n'est pratiquement jamais utilisé seul mais toujours accolé à un adjectif pour en préciser le sens. C'est ainsi que l'on parle d'intérêt bancaire, d'intérêt privé, d'intérêt personnel, d'intérêt collectif, d'intérêt général.

C'est ce dernier qui nous intéresse, nous, élus municipaux, car c'est lui qui doit guider, a guidé et guide toutes nos actions et décisions. L'intérêt général est celui de la collectivité toute entière prise dans son ensemble et non celui de

quelques-uns, se fussent-ils érigés en collectif. Il ne saurait être la somme des intérêts particuliers ou personnels de ses membres, l'intérêt personnel étant une tendance à ne voir le monde qu'en fonction de soi-même.

La construction du restaurant scolaire ouvert à tous les enfants de la commune, la construction future d'une école publique, charge obligatoire de la commune, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, qui engage le développement de notre commune et

donc son avenir, procèdent de cette conception de l'intérêt général qui est la nôtre et celle de la majorité de nos concitoyens.

Faisons-en sorte de poursuivre dans cette voie qui est celle de la sagesse, pour le bien des Combritois.

*Jacques Beaufile
pour le groupe majoritaire.*

GROUPE MINORITAIRE “COMBRIT AVENIR”

L'intérêt général se situe depuis plus de 200 ans au cœur de la pensée politique française comme une finalité de l'action publique. Avec les lois de la décentralisation, cette notion s'est développée à l'ensemble des collectivités territoriales. C'est au XVIII^{ème} siècle que l'idée d'intérêt général a progressivement supplanté la notion de “bien commun” aux fortes connotations morales et religieuses.

Mais deux conceptions de “l'Intérêt Général”, divergentes sont utilisées et la confusion qui peut être faite entre celles-ci peut laisser croire à une expression quelque peu galvaudée ou ayant perdu son sens : La première décrit l'intérêt général comme une somme d'intérêts particuliers.

Cette conception laisse peu de place à l'arbitrage et à la hauteur de vue. La deuxième se veut être l'expression de la volonté d'une personne ou d'une équipe, basée sur une mise en perspective dont découlent stratégie et plans d'actions. C'est cette deuxième conception que nous devons appliquer sur notre commune quand il s'agit d'élaborer un plan local d'urbanisme à 20 ans ou de prioriser les investissements à conduire pour développer ou améliorer le service de la commune au profit des Combritois. Cette conception inclut toutes les solidarités, qu'elles soient intergénérationnelles ou en direction des personnes ; il n'y a pas de collectif qui puisse oublier cet esprit solidaire au risque de ne plus progresser.

Notre action au sein du conseil est appuyée sur cette conception. Nous n'en sommes pas les détenteurs, elle est largement partagée et nous ne doutons pas que nous aurions pu écrire ces lignes à 27.

Nous vous exprimons, pour 2018, nos meilleurs souhaits de bonheur, santé et prospérité pour vous et vos proches.

*Jacqueline Quéau,
Mary-Annick Picard,
Henri Le Béchenec, Gérard Yvé.*



xpo à

l'Abri du Marin

COMBRIT • SAINTE-MARINE
ABRI DU MARIN EXPOSITION 2018

TOUT
commence
enFINISTÈRE

BRETAGNE

Il était une fois...

Contes & Légendes de la Mer



ABRI DU MARIN : 02 98 51 94 40
abri.mahn@combrit-saintemarine.fr